

Chroniques et nouvelles

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **47 (1902)**

Heft 4

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHRONIQUES ET NOUVELLES

CHRONIQUE SUISSE

Instruction et emploi de la cavalerie. — Courses à cheval de nuit. — Chevaux et voitures d'artillerie. — Rapport sur la gestion du Département militaire fédéral en 1901. — La Société fédérale des officiers.

Dans l'assemblée annuelle de la Société des officiers de cavalerie, tenue le 1^{er} février, à Zurich, le chef de l'arme de la cavalerie, le colonel Markwalder, a fait une conférence sur l'instruction et l'emploi de la cavalerie. A côté des questions spéciales intéressant particulièrement les officiers de l'arme, il a abordé divers sujets dont d'autres officiers pourront faire leur profit. Nous tenons à les signaler.

Tout d'abord le colonel Markwalder a cherché à faire ressortir l'importance capitale des soins et du bon entretien à donner aux chevaux en dehors du service. Les officiers et sous-officiers de cavalerie doivent exercer une meilleure surveillance encore sur les chevaux pour éviter que des animaux à tempérament vif ne soient rapidement usés par un travail excessif ou par un entretien défectueux. Les officiers dirigeront dans ce sens l'instruction du personnel.

L'état des chevaux est une condition essentielle d'un bon service en campagne. Pour préparer la cavalerie à ce service, il est indispensable d'organiser de grandes manœuvres de cavalerie. Ces manœuvres servent à l'éducation des chefs; elles habituent les unités à se mouvoir par masses. Ces exercices, tout en réveillant l'esprit cavalier, ne doivent cependant pas avoir lieu à intervalles trop rapprochés, autrement elles éloignent la cavalerie de sa mission principale : l'exploration. Nos faibles effectifs de cavalerie ne nous permettent pas de copier les armées permanentes et d'utiliser de grosses masses de cavalerie pour le choc.

Le service d'exploration, a dit le colonel Markwalder, a été exécuté aux dernières manœuvres d'automne d'une manière satisfaisante. Cependant, il convient que les patrouilles se comportent plus exactement suivant les circonstances de la guerre, qu'elles fassent leurs observations à distance de combat, qu'elles tirent meilleur parti des avantages du terrain pour s'approcher et qu'elles ne s'exposent pas inutilement au feu ennemi. Les instructions données aux patrouilles par les chefs qui les

expédient sont souvent insuffisantes ; leur mission est mal définie, trop vague, d'où résulte les rapports incomplets ou une arrivée tardive des renseignements que la patrouille avait à fournir. Ces défauts proviennent de ce que souvent les officiers qui instruisent la patrouille ne sont pas toujours des officiers de cavalerie et qu'ils ne se rendent pas compte des difficultés que celle-ci rencontre dans l'exécution de sa mission, ni de l'effort que peuvent fournir chevaux et cavaliers ¹.

L'emploi de la cavalerie pour le service d'exploration ne doit cependant pas exclure toute autre utilisation. Contrairement à ce qu'on s' imagine aujourd'hui, il est des cas où la cavalerie trouvera à intervenir dans le combat, et où des commandants audacieux et entreprenants, bien maîtres de leurs escadrons, pourront encore se distinguer sur le champ de bataille ².

L'emploi des mitrailleurs de cavalerie, tel que nous le comprenons en Suisse, est bien ce qui convient. Il importe cependant que la cavalerie ne fasse pas dépendre ses opérations de sa compagnie des mitrailleurs, mais que celle-ci, au contraire, s'efforce de se hausser au niveau des escadrons.

Tel est en quelques mots le résumé de la conférence du colonel Markwalder.

Pendant que nous sommes dans la cavalerie, signalons quelques articles de la presse allemande sur les courses à cheval de nuit. Les courses de ce genre seront pratiquées en campagne non seulement par des officiers de cavalerie pour les reconnaissances et les patrouilles, mais par les adjudants et les officiers d'ordonnance pour la transmission des ordres. Les auteurs des articles du *Militär-Wochenblatt* ³, auxquels nous faisons

¹ Nous ne saurions à ce propos trop recommander aux chefs de détachements qui ont de la cavalerie sous leurs ordres, la lecture de l'excellent article qu'a publié le colonel Wildbolz, instructeur en chef de la cavalerie, dans cette *Revue* (novembre 1898) sous le titre *De l'emploi de la cavalerie dans notre armée de milices*. On y trouvera, brièvement résumés, les principes exacts de l'utilisation de notre cavalerie dans toutes les circonstances.

² L'esprit d'offensive n'est pas encore éteint parmi nos cavaliers. On se souvient de l'impétueuse charge de la brigade de guides de la division de manœuvre contre les bataillons bernois, le 17 septembre dernier, à Suberg.

Cette charge, dans laquelle quelques hommes du bataillon 28 ont été, paraît-il, blessés, a donné lieu à une enquête, d'où il résulte... que tout le monde s'est comporté suivant les règlements. Toutefois, pour éviter à l'avenir le retour des faits analogues, le Département militaire a demandé que dans le nouveau Règlement à l'étude sur le Service en campagne, on introduisît une prescription suivant laquelle les attaques de cavalerie contre infanterie s'arrêteront à 50 m. devant le front, réserve faite cependant à la cavalerie de pénétrer entre les intervalles ou dans les vides des formations d'infanterie, s'il s'en présente.

Que nous voilà donc loin de l'« attaque traversée » de Dragomirof !

³ N° 14 du 12 février et n° 21 du 5 mars 1902.

allusion, donnent quelques indications sur la meilleure façon d'opérer. Dans la règle, on ne se servira pas de lanterne. Avant le départ on devra bien s'orienter d'après la carte sur la route à suivre et on cherchera à se la graver dans la mémoire, de façon à n'avoir pas à consulter la carte en route ; on gagnera ainsi du temps et on préviendra toute hésitation aux carrefours ou aux croisements de routes. La vitesse moyenne est d'environ 6 minutes par kilomètre. Ces exercices peuvent être organisés entre deux garnisons et les messages peuvent être échangés entre officiers. Des tâches tactiques seront, suivant le cas, posées aux participants au nombre desquels il conviendrait de convoquer aussi des officiers de troupe.

De semblables exercices usités jusqu'ici dans la cavalerie seulement, seraient, semble-t-il, à l'occasion, utilement pratiqués chez nous dans les écoles centrales d'adjudants ou dans les services des troupes montées.

Nous devons encore attirer l'attention de tous les hommes de cheval sur la remarquable étude : *Chevaux et voitures d'artillerie* que publie le chef d'escadron P. Machart dans la *Revue d'artillerie*. Dans la livraison de janvier 1902, il donne sur l'alimentation et l'hygiène du cheval des indications excessivement intéressantes.

Voici, pour donner une idée de cette étude, un passage du chapitre de l'alimentation :

Lorsqu'un cheval mange mal, on est presque toujours tenté de le mettre au repos, sous prétexte que l'animal s'affaiblit, mais on s'expose ainsi à tourner dans un cercle vicieux, l'immobilité et le manque d'air étant par eux-mêmes des causes d'inappétence.

Nous avons eu l'occasion de voir réussir admirablement le procédé inverse, quelque peu risqué, il est vrai, mais moins irrationnel qu'il ne semble au premier abord.

Il s'agissait d'un jeune cheval assez avancé de sang, très nerveux, qui boudait sur tous les genres de nourriture et était arrivé à un degré de maigreur extrême. Après plusieurs mois de repos ou de petites promenades, son possesseur, désespérant d'obtenir aucune amélioration, imagina de le faire chasser à courre et lui imposa pour ses débuts un parcours d'une centaine de kilomètres, accompli il est vrai à une allure assez modérée. Il fallut presque trainer l'animal pour faire la retraite, mais pendant les douze heures qui suivirent, il mangea 18 litres d'avoine ou de son, distribués par fractions de 2 à 4 litres, le tout à la grande stupéfaction de son palefrenier qui se releva plusieurs fois la nuit *pour voir s'il n'était pas mort*.

Le même cheval mis à l'entraînement engraisa notablement et put faire figure honorable dans diverses courses de gentlemen. Ayant par la suite changé de maître et s'étant retrouvé au régime du repos, il redevint en peu de temps complètement étique.

Suivent quelques conseils fort judicieux sur l'alimentation de chevaux délicats ou d'animaux se fourrageant mal.

On trouve également des indications utiles sur les aliments concentrés et sur l'emploi du sucre et des mélasses pour la nutrition des chevaux.

Le pansage, le travail, le repos, les bains d'air donnent aussi lieu à des aperçus nouveaux et originaux sur une question qui paraissait pourtant définitivement résolue.

Le *rapport de gestion* du Département militaire de la Confédération suisse présente toujours un intéressant tableau de la vie militaire pendant l'année écoulée. Sans avoir été marquée par des événements de toute première importance, l'année 1901 a fourni son apport au développement de nos institutions militaires; il me suffira de citer, parmi les décisions des Chambres, la loi sur l'assurance et la réorganisation du Département militaire, attendue depuis si longtemps, et toute la série des ordonnances, des instructions et des règlements élaborés ou approuvés par le Conseil fédéral ou par le Département militaire.

On se souvient que les Chambres avaient adopté un postulat relatif à l'abaissement du prix d'unité dans les écoles et cours militaires, et que les commissions parlementaires du Conseil des Etats et du Conseil national avaient formulé à cette occasion les vœux suivants : suppression des distributions extraordinaires; réduction de la ration de pain dans les écoles de recrues de 750 à 500 grammes; réduction du nombre des cartouches à blanc et, enfin, réduction, dans certains arrondissements de division, du nombre des écoles de recrues d'infanterie de trois à deux par année.

Le Département a étudié ces divers points et pris un certain nombre de décisions. C'est ainsi que, par circulaire du 13 avril 1901, il a informé les autorités militaires intéressées qu'à l'avenir il ne serait plus fait de distributions extraordinaires aux frais de l'Etat. Cette décision se justifie par l'augmentation de l'indemnité en argent fournie par l'Etat à l'ordinaire, indemnité portée dans les écoles de recrues de 20 à 22 centimes par homme et par jour, et dans les cours de répétition de 10 à 22 centimes. Ces augmentations permettent aux corps et aux écoles les distributions extraordinaires que l'on jugerait nécessaires, aux frais de l'ordinaire lui-même.

Le Département militaire a ordonné qu'il fût fait, pendant l'année 1902, des essais, dans les écoles de recrues, avec une ration journalière de pain réduite de 750 à 500 grammes. Toutefois, les commandants de ces écoles ont été autorisés, dans les cas où l'on constaterait que cette ration est insuffisante, à la faire compléter jusqu'à 750 grammes. A cet effet, les fournisseurs ont été invités à avoir toujours en réserve une certaine quantité de pain. On peut se rendre compte, semble-t-il, dès à présent, que la réduction opérée est trop forte.

C'est l'infanterie qui a le plus à souffrir de la réduction du nombre des cartouches d'exercice, dans les écoles de recrues surtout; le Département militaire a toutefois cru pouvoir abaisser encore ce chiffre de 90 à 80. C'est fâcheux. Plutôt que de réduire le chiffre des cartouches à blanc,

ce qui ne réalise qu'une minime économie, il aurait fallu plutôt le porter à 100 au moins.

Il est vrai que l'on dispose maintenant, dans les écoles de recrues d'infanterie, de 15 cartouches à balle d'essai, ce qui facilite la préparation au tir; néanmoins, on ne peut se passer d'employer à la préparation au tir un assez grand nombre de cartouches à blanc; il en faut pour habituer la recrue à la tranquillité au feu, pour qu'elle apprenne à faire partir le coup sans être impressionnée par la détonation, ce que l'on ne peut pas faire, sur une place d'exercice, avec des cartouches à balle; ce n'est que quand ces résultats sont acquis et que, en outre, la recrue a appris à viser, que l'on peut la conduire devant la cible et commencer les exercices d'essai de précision, avec les 15 cartouches à balle d'essai.

Ce n'est pas tout. Il faut surtout un grand nombre de cartouches à blanc pour enseigner à la recrue à *conduire son feu*. Faut-il rappeler que la conduite du feu, dans l'infanterie, a été complètement changée par les modifications apportées en 1901 au Règlement d'exercice. Au *feu d'une cartouche*, l'officier ne commande plus coup par coup; il ordonne seulement de commencer le feu; au fantassin à régler de lui-même l'intensité de son tir sur le but qui lui a été désigné. Il faut donc qu'il prenne l'habitude de ne tirer que quand le but lui apparaît suffisamment, quand il peut espérer que son tir sera efficace; il faut aussi, et par-dessus tout, qu'il apprenne à économiser la munition. Ce n'est pas avec quelques cartouches seulement que l'on peut obtenir ces résultats, il faut des exercices répétés, et chacun de ces exercices coûte un assez grand nombre de cartouches. Il ne semble donc pas que cette économie de 10 cartouches se justifie, et il faut énergiquement réclamer jusqu'au jour où l'on aura doté l'infanterie beaucoup plus largement de munition à blanc.

Le Département militaire se prononce contre la réduction du nombre annuel des écoles de recrues d'infanterie, les expériences tentées dans ce sens n'ayant pas prouvé qu'il fût opportun d'abandonner le système actuel. Voici pourquoi :

Il faut former chaque année, comme commandants de compagnie, environ 85 premiers-lieutenants; pour les former dans les écoles de recrues, il faut pouvoir leur donner à chacun le commandement d'une compagnie. Cela ne serait plus possible si l'on abaissait de trois à deux le nombre des écoles de recrues de chaque arrondissement, on ne disposerait plus alors que de 64 compagnies pour l'instruction des futurs capitaines.

On a tenté de faire commander alternativement la même compagnie de recrues par deux premiers-lieutenants; cette méthode, qui partageait la responsabilité, n'a pas donné de bons résultats; on ne saurait, sans inconvénients majeurs, y revenir. On pourrait, il est vrai, former, avec deux écoles seulement, les détachements à 6 compagnies chacun. Mais si quelques places d'armes, comme Berne, Zurich et Lausanne, par exemple, peuvent

loger de 900 à 1000 recrues réparties en 6 compagnies, la plupart des autres casernes ne s'y prêtent pas.

Enfin les places de tir seraient insuffisantes; et comme on ne peut installer des places de tir partout, ni agrandir indéfiniment celles qui existent, le mieux est d'en rester au système actuel de trois écoles de recrues par division, à quatre compagnies, comptant de 120—140 recrues par compagnie.

Tels sont les arguments du rapport en faveur du maintien du régime actuel; on ne saurait en méconnaître la valeur tout en regrettant que les circonstances ne soient pas favorables à des modifications qui assureraient une meilleure instruction de notre infanterie. Le rapport constate, en effet, que cette instruction laisse encore à désirer: « Depuis 1874, dit-il, on exige toujours davantage dans les écoles de recrues, mais leur durée et l'organisation du personnel n'ont pas changé. Le temps nécessaire manque pour instruire avec fruit la troupe; les chefs ainsi que beaucoup de recrues terminent l'école sans avoir acquis les capacités qu'on demande d'un soldat qui peut être appelé à faire campagne. Il faut songer continuellement à la prolongation des écoles de recrues; en attendant, il s'agit d'augmenter autant que possible l'instruction des cadres. »

Plus loin, à propos des écoles pour aspirants-officiers, nous trouvons encore la remarque suivante: « Il n'est guère possible d'atteindre en six semaines le but qu'on se propose dans ces écoles, c'est-à-dire de former des chefs de section. Une prolongation de ces écoles s'impose absolument; elles devraient avoir au moins la même durée que les écoles d'aspirants des autres armes. »

Prolongation des écoles de recrues d'infanterie, prolongation des écoles pour aspirants-officiers: voilà deux points importants que le Département militaire ne perd pas de vue; deux buts dont il poursuit la réalisation, à longue échéance peut-être, et quand les temps seront propices. Je souhaite que ces temps ne se fassent pas trop attendre.

Mais, si l'on vient à les réaliser, il faudra bien changer l'organisation actuelle des écoles de recrues; en réduire le nombre sur les mêmes places d'armes ou le multiplier sur des places d'armes différentes; il ne sera pas possible de mettre bout à bout, sur les mêmes places d'armes, trois écoles de recrues et une école pour aspirants-officiers, cette dernière marchant parallèlement avec les écoles de tir de sous-officiers; et je ne parle pas des années où il y aurait des cours de répétition d'élite ou de landwehr. Ou bien songerait-on à prolonger les écoles de recrues durant toute la mauvaise saison? Le résultat sanitaire des dernières années ne devrait pas, semble-t-il, pousser dans cette voie. Voici, en effet, comment s'exprime le rapport en question:

L'état sanitaire général en 1901 a été, comme en 1899 et 1900, plus mauvais que les années précédentes. On peut voir clairement d'après les moyennes

l'influence des premières écoles de recrues d'infanterie, dans lesquelles le nombre des malades est extrêmement élevé.

La question de l'état sanitaire des écoles du printemps a déjà été mise sur le tapis l'année dernière au Conseil national, lors de la discussion sur le service sanitaire et l'on a exprimé le désir que, pour des raisons d'hygiène, les écoles de recrues commencent un peu plus tard. Le Département militaire a soigneusement examiné cette question et est arrivé à la conviction que le seul moyen de lutter efficacement contre les inconvénients que peuvent présenter pour la santé des écoles de recrues qui se font de bonne heure (maladies plus fréquentes que dans la bonne saison), serait de réduire à deux, au lieu de trois, les écoles de recrues. Mais les grands désavantages que présentent les forts effectifs pour l'instruction individuelle, but principal des écoles de recrues, sont trop connus pour qu'on entreprenne quoi que ce soit de ce côté. S'il n'est pas possible d'apporter une modification au système des trois écoles de recrues, on songera cependant, en dressant le tableau des services militaires, à retarder le commencement des écoles autant que l'intérêt de l'instruction le permet.

Ainsi, la prolongation de la durée des écoles de recrues et des écoles pour aspirants-officiers, dont le rapport semble prévoir la réalisation comme possible dans l'avenir, et la question de l'état sanitaire des écoles tenues à une époque où la température est défavorable, tendent à amener nécessairement à réduire de trois à deux le nombre des écoles de recrues par arrondissement de division. Alors, il faudra bien imaginer une autre organisation de ces écoles, — la répartition de plusieurs écoles de recrues à faible effectif sur plusieurs places d'armes secondaires, par exemple, — pour obvier aux inconvénients très réels, signalés par le rapport, qu'auraient pour l'instruction individuelle des écoles à trop fort effectif.

Je pourrais signaler encore, dans ce rapport de gestion, bien des points intéressant l'infanterie. Je m'arrête, par discrétion. Si je me suis déjà si longuement occupé d'elle, c'est que, bien qu'étant la plus nombreuse et, on peut bien le dire sans immodestie, la plus importante, l'infanterie pût encore en Suisse de cette croyance qu'il n'est pas nécessaire de faire pour elle autant que pour les armes qui se disent spéciales. En 1874, on l'a réduite à la portion congrue. Il ne serait que temps de réparer cette injustice.

Le rapport émet sur les manœuvres du II^e corps d'armée des appréciations louangeuses; l'infanterie en a sa part: on constate les progrès réalisés.

Favorables aussi, en général, sont les appréciations portées sur les cours de répétition des régiments du I^{er} corps d'armée. Toutefois on relève, avec raison, des défectuosités: un certain manque d'énergie et de savoir-faire chez quelques officiers et chez beaucoup de sous-officiers. Pour ceux-ci, l'incorporation territoriale est un grave inconvénient que les cantons devraient s'efforcer d'atténuer en incorporant les sous-officiers, non territorialement, mais suivant les besoins.

Nous nous sommes étendus un peu longuement sur l'infanterie. Voyons maintenant rapidement les autres armes.

A propos des manœuvres du II^e corps, l'artillerie n'est pour une fois pas trop malmenée dans le rapport de gestion. On y lit en effet : « La conduite de l'artillerie a montré que les commandants des régiments et des groupes ont compris l'importance tactique de chaque situation et ont fait l'impossible pour rester en étroite liaison avec l'arme principale. La coopération de l'artillerie avec d'autres armes a fait des progrès évidents ; elle demande cependant à être encore développée. » Le rapport critique la tendance qu'on a eue à démembrer l'artillerie. Il a raison.

Diverses innovations ont été introduites lors des dernières manœuvres : le ballon sur lequel nous ne reviendrons pas, la *Revue* en parlant déjà longuement dans la présente livraison ; le nouveau fourgon postal ambulancier qui a permis de continuer les distributions d'envois d'argent surtout, même pendant que la poste de campagne se déplace (à quand le fourgon postal automobile ?), les mitrailleurs à cheval, les tentes portatives et les automobiles.

A l'endroit des mitrailleurs, le rapport s'exprime comme suit :

Les subdivisions de mitrailleurs à cheval ont presque toujours été employées en contact immédiat avec la cavalerie et ont rapidement et bien fonctionné. La compagnie de mitrailleurs est une nouvelle et précieuse création, qui peut rendre d'excellents services. Il s'agira cependant d'apprendre encore à l'utiliser partout suivant les véritables principes de la tactique, et à en tirer le meilleur parti possible. Les opinions énoncées jusqu'ici nous semblent avoir encore besoin d'éclaircissements.

Ces subdivisions ont aussi agi quelquefois en contact trop immédiat avec l'infanterie et l'artillerie, au lieu d'accompagner les mouvements à plus grande envergure de la cavalerie sur les flancs et sur les derrières de l'ennemi.

Les tentes portatives ont été introduites dans l'armée par l'arrêté du 21 décembre 1900 ; la mise au concours a été faite au commencement de 1901. Avant l'adjudication, le département apprit que dans d'autres armées du matériel de meilleure qualité avait été mis à l'essai et même en partie introduit. Il décida alors de faire l'acquisition de 6000 tentes seulement, qu'on avait déjà lors des manœuvres du II^e corps d'armée.

Les essais ont démontré que la toile couleur terrain est préférable à la toile brune et qu'il y aurait également avantage à changer le système des boutons.

Il a fallu renvoyer en 1902, ajoute le Département fédéral, l'acquisition principale parce qu'on voulait encore faire quelques essais, dans le but d'augmenter l'imperméabilité des toiles.

Quant aux automobiles, le rapport leur est favorable sans être bien chaud à leur endroit : « Ces véhicules ont été très bien accueillis par les états-majors comme par les troupes. » Et plus loin : « Nous continuerons les essais, mais nous estimons que l'automobilisme est encore dans une période de développement et que nous ne pouvons pas, pour longtemps

encore, songer à résoudre cette question pour notre armée. » Il importe cependant que le Département militaire cherche, par tous les moyens, à développer ce mode de transport et de traction, dont l'importance pour l'armée est capitale. Il devrait user de son influence et de son voisinage auprès du Département des postes pour amener cette administration à entreprendre de son côté des essais de longue durée.

Terminons par quelques chiffres.

Il a été recruté en automne 1901 :

Infanterie	12,256 hommes.
Cavalerie	589 »
Artillerie : { Canonniers	430 »
Batteries attelées { Conducteurs	593 »
Artillerie de montagne	81 »
» position	194 »
Trains et maréchaux-ferrants	545 »
Génie { Sapeurs	408 »
{ Pontonniers	95 »
{ Pionniers	143 »
Troupes de forteresse	347 »
Troupes sanitaires	592 »
Troupes d'administration	162 »
Vélocipédistes	32 »

Total 16,467 hommes.

Au 1^{er} janvier 1902, l'armée de la Confédération comptait les effectifs suivants :

	Elite.	Avec 12 ou 14 cl.	Landwehr 1 ^{er} ban.	2 ^e ban.	Total.
Etats-Majors	1,387	101	220	78	1,786
Infanterie	115,365	—	40,803	21,744	177,912
Cavalerie	4,742	3,524	—	—	8,266
Artillerie	19,876	7,227	3,948	2,187	33,238
Génie	5,526	4,434	—	—	9,960
Troupes sanitaires	5,033	2,407	868	323	8,631
Troupes d'administ.	1,459	791	38	25	2,313
Vélocipédistes	261	95	—	—	356
	153,649	18,579	45,877	24,357	242,462
Officiers à disposition (art. 58 de l'organisation militaire)					371
Service territorial et des étapes (états-majors et officiers)					378
					<u>243,211</u>

Lors de l'assemblée générale de la Société suisse des officiers, le 22 juillet 1901, à Chillon, aucune section ne s'était présentée pour prendre des mains de la section vaudoise la direction de la Société et on avait laissé au comité central le soin de se trouver un successeur.

La section de Zoug s'est spontanément offerte pour fournir le comité pour la période de 1902 à 1904.

Le 16 mars dernier s'est effectuée à Zoug la remise des pouvoirs du comité sortant de charge au nouveau comité. Celui-ci a la composition suivante : président, colonel-divisionnaire H. Heller, à Lucerne; vice-président, major d'infanterie F. Uttinger; rapporteur, capitaine judiciaire J. Moos; caissier, capitaine d'infanterie C. Bossard; secrétaire, premier-lieutenant d'infanterie H. Stadlin, les quatre derniers à Zoug.

Les vérificateurs des comptes sont : le major F. Ammann, à Zurich le major Robert Zingg, à Lucerne, et le capitaine A. Schibli, Aarau.

La section de Zoug, qui compte une soixantaine de membres, possède tous les éléments pour diriger brillamment la Société des officiers. Il est très heureux que le siège de la Société soit dévolu à une section du centre de la Suisse qui, par son effectif même, donnera à la prochaine assemblée générale le caractère de simplicité qu'on désirait lui voir reprendre. Il est probable du reste que cette assemblée coïncidera avec une manifestation nationale en l'honneur d'un épisode glorieux de notre histoire militaire.

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

Mutations. — Les Inspections des forteresses. — Incorporation des compagnies de mitrailleuses. — Encore la réorganisation du génie. — Nos forts d'arrêt. — Le canon français de 75 mm. — Les livres. — Les « balles humanitaires » devant le Congrès des chirurgiens à Berlin.

D'abord les *mutations*, extrêmement nombreuses cette fois-ci, mais je me bornerai à l'essentiel. Je commence par le prince Frédéric-Léopold, inspecteur de cavalerie qui a quitté cet emploi pour se contenter d'être simple chef d'un régiment de uhlans, le n° 15, à Sarrebourg en Lorraine. Il n'aura pas un corps d'armée comme on s'y attendait. Il a perdu la partie à la forêt de Sobbowitz comme vous l'avez appris par la chronique du mois d'octobre passé. Il en supporte les conséquences; vous voyez qu'il y a encore des juges à Berlin. Le prince, condamné à un loisir perpétuel à 36 ans, est extrêmement riche; il trouvera les moyens de passer son temps.

Le commandant du XIII^e corps d'armée en Wurtemberg, le général d'infanterie Frhr. v. Falkenhausen a été mis à disposition. Ceux qui par-

laient de son « testament militaire » à l'occasion de son ouvrage : *Instruction en vue de la guerre*¹, n'ont eu que trop raison. Falkenhausen est sorti du 1^{er} régiment de la Garde à pied. Né en 1844, il a appartenu aussi bien à l'état-major général qu'au ministère de la guerre. Il était à la tête de son corps depuis trois ans, et l'a commandé aux manœuvres impériales d'armées de 1899.

Peu de jours après, on apprit la démission du général d'Oberhoffen, quartier-maître-général et chef du service géographique, né en Hongrie. Il a appartenu à la petite armée badoise dans laquelle il a fait les deux campagnes de 1866 contre la Prusse, et de 1870-71 contre la France. En 1871 il fut transféré à l'état-major général prussien auquel il a appartenu jusqu'à nos jours, avec deux intervalles comme commandant d'un bataillon et d'une brigade d'infanterie. Je cite encore comme démissionnaire le général d'infanterie, gouverneur de la place forte de Thorn, v. Amann, qui a commencé son service dans le régiment d'infanterie de Oldenburg, son pays natal, en 1855, à l'âge de 15 ans. Il a fait la campagne de 1866 sur le Mein comme allié de la Prusse. En 1867 il fut incorporé dans l'armée prussienne au 2^e grenadiers, et prit part à la guerre de 1870-71. Amann, longtemps professeur de tactique dans différentes écoles de guerre, s'y est acquis un renom de bon tacticien. Il fut ensuite directeur de l'école de guerre à Potsdam, commandant de l'institut principal des cadets à Gr. Lichterfelde et même du corps des cadets. Après avoir commandé une brigade d'infanterie, il fut nommé chef de la 35^e division à Graudenz, alors que le vieux général Lentze commandait ce corps d'armée. On attribue à l'influence de Lentze, très peu bienveillant pour les savants, le fait qu'Amann ne reçut jamais un corps d'armée qu'il aurait cependant bien mérité. On le dédommagea en le nommant gouverneur de Thorn, où il succéda à Rohne en 1899. Le commandant de la forteresse de Spandau, laquelle sera déclassée sous peu, le lieutenant-général Frhr. v. Funck, et le commandant de la 11^e division, lieutenant-général v. Stephani, de l'infanterie, ont donné leur démission également.

Le lieutenant-général v. Hugo a reçu, *ad interim*, le commandement du corps d'armée wurtembergeois. v. Hugo, né en 1844, sortit du corps des cadets comme lieutenant en second aux grenadiers n° 7, en 1862. Il fit les guerres de 1866 et 1870-71; fut blessé à Wörth; promu major aux grenadiers n° 18 en 1884, il passa à la Garde en 1889, au commandement des grenadiers n° 2 en 1892 et devient colonel en 1893; il commanda ensuite la 56^e brigade à Rastatt et depuis 1899 la 7^e division à Magdebourg.

Je signale encore l'appel à la tête du service géographique de l'armée du lieutenant-général Steinmetz et l'attribution du commandement de la place de Berlin au major-général v. Höpfner qui commanda une brigade d'infanterie du corps d'expédition en Chine. Il accompagna, en Allemagne,

¹ Voir Chronique de mars, page 261.

après avoir été le chercher à Bâle, dans les circonstances que l'on sait, le prince chinois Tschun. Son prédécesseur au commandement de Berlin, v. Ende, a passé à la tête de la 11^e division.

Le major-général Frhr. v. König a remplacé le prince Léopold comme inspecteur de cavalerie.

Le major v. Plüskow a été nommé « aide de camp de service du roi » à la place du lieutenant-colonel Frhr. v. d. Berg, transféré à la tête du 1^{er} régiment à pied de la Garde. Le major v. Plüskow a une réputation d'être l'officier « le plus long » de l'armée. Je me hâte d'ajouter que ce n'est pas son seul mérite ; il est aussi un homme de cœur, un vrai gentilhomme.

En résumé, depuis le 15 mars, ont démissionné 3 généraux, 9 colonels, 19 lieutenants-colonels et majors, 36 capitaines et lieutenants. Ont été promus 3 lieutenants-généraux, 4 majors-généraux, 23 majors, 98 capitaines et lieutenants. On conviendra que notre armée ne fait pas preuve d'immobilisme dans son personnel.

Notre *Armee Verordnungsblatt* du 22 mars nous fait connaître quelques innovations. Les fortifications du Haut-Rhin seront subordonnées à la troisième Inspection des ingénieurs à Strassbourg, laquelle comprendra la cinquième Inspection des forteresses à Strassbourg et en outre les ouvrages de Bitsche et le Fort Empereur Guillaume II (Mutzig), et la huitième Inspection des forteresses à Fribourg i/Br. avec les ouvrages de Neu-Brisach, Ulm, Fribourg et Château Hohenzollern. Les fortifications du Haut-Rhin relèveront du XIV^e corps d'armée. Le plus ancien général à Fribourg remplira les fonctions de commandant. La *commission du Haut-Rhin*, installée par ordre de cabinet du 20 avril 1901, a été supprimée. Elle a maintenant terminé sa tâche. Il faut reconnaître que le secret a été gardé aussi bien qu'il est possible en pareil cas.

La troisième section du comité des ingénieurs (électrotechnique) aura un champ d'activité fort étendu. Elle s'occupera du développement électrotechnique dans ses relations avec la fortification ; elle étudiera et examinera les constructions électriques dans les fortifications (à l'exception de ce qui rentre dans le domaine de l'inspection des troupes de communication), et en surveillera l'exécution et l'entretien. On lui a confié la télégraphie des places fortes et les pigeons-voyageurs militaires qui seront enlevés à l'inspection des troupes de communication.

On a rendu publique la répartition des nouvelles subdivisions de mitrailleuses qui seront créées le 1^{er} octobre. Une deuxième subdivision de la Garde sera attachée aux tirailleurs de la Garde à Gross-Lichterfelde ; une subdivision n^o 5 à Lötzen sera attachée au 3^e bataillon du régiment d'infanterie n^o 44, et une subdivision n^o 6 à Sensbourg au 1^{er} bataillon du régiment d'infanterie n^o 146, toutes les deux en Prusse orientale et appar-

tenant au I^{er} corps d'armée; celui-ci possède déjà la subdivision n° 1 à Ortelsburg. Puis une subdivision n° 7 à Lübben attachée au 3^e chasseurs (III^e corps d'armée), une subdivision n° 8 à Oels attachée au 6^e chasseurs (VI^e corps d'armée), enfin dans le XIV^e corps la subdivision n° 9 à Colmar attachée au 14^e et n° 10 à Schlettstadt au 8^e chasseurs. Au total douze subdivisions sont définitives dont deux appartiendront à la Garde, trois au I^{er} corps, une au III^e, une au VI^e, deux au XIV^e, deux au XV^e une au XVII^e. Je vous en ai indiqué les effectifs dans la chronique de janvier; on conservera encore les formations provisoires.

Pour l'*artillerie à pied* dont dix compagnies ont été demandées, mais dont le Reichstag a différé la complète institution par motifs d'économie, les six compagnies accordées auront leurs garnisons: deux à Lötzen (autrement dit Fort Boyen), deux à Thionville, deux à Marienbourg. Elles seront créées pour le 1^{er} octobre, et formées en trois détachements sous les ordres directs des officiers supérieurs, commandant les régiments; les compagnies seront attachées aux deuxièmes bataillons des régiments. Bref, un véritable embrouillamini nécessité par le respect du « Reichsmilitär-gesetz » qui a réduit le nombre des bataillons pour la durée du quinquennat. Les compagnies réclamées pour Metz et Neu-Brisach ne seront pas formées. Metz recevra la compagnie actuellement à Thionville; elle sera disponible le 1^{er} octobre.

Pour la *réorganisation du corps des ingénieurs et pionniers*, on trouve seulement ce corps d'officiers spécial sorti du rang des sous-officiers, nommés *Festungsbau-Offiziere*, créés pour dispenser les officiers ingénieurs de la surveillance immédiate des constructions. Ces officiers architectes, pour ainsi dire, seront toujours subordonnés aux officiers ingénieurs du même grade lorsqu'ils travailleront ensemble; même le lieutenant en second des ingénieurs est considéré comme plus ancien que le lieutenant en premier (Oberleutnant) des « Festungsbau-Offiziere. »

Reinhold Wagner, dont je vous ai parlé dans les chroniques de janvier 1901 et 1902, proposait dans son projet de réorganisation un corps d'architectes militaires chargés de la fortification permanente, mais qui devaient avoir fait leurs études à l'Académie et subi l'examen des architectes civils. Ce que l'on a adopté est tout autre chose. Il n'est pas question de l'Ecole supérieure technique militaire où une partie des aspirants du corps du génie devaient recevoir leur instruction.

Le Reichstag a repoussé cette proposition, du reste très mal formulée et motivée. Le budget présenté au Reichstag n'était pas clair non plus à l'endroit de la réorganisation du génie. Ajoutez-y le changement de l'inspecteur général qui est de nouveau un ingénieur de métier. La solution du problème en sera retardée plutôt qu'accélérée. Il est douteux que le successeur de Goltz-Pacha, quoiqu'il soit le frère de Reinhold Wagner, donne dans les mêmes idées. En général, nos officiers du génie préfèrent

le corps spécial, comme il existe actuellement, et ne tiennent pas à céder la place aux autres armes. Vous l'aurez remarqué dans un article de la *Kriegstechnische Zeitschrift*, 1^{re} livraison 1902, dû à la plume de son rédacteur, lequel du reste est un partisan décidé de l'Ecole supérieure militaire technique. Notez que les dernières nominations de chefs d'état-major pour les grandes forteresses n'ont pas été faites parmi les ingénieurs, mais parmi les officiers d'état-major. Reinhold Wagner, dans l'*Allgemeine Militär Zeitung*, y a vu une mesure dirigée contre son projet de l'« Ingenieurstab » bénéficiant des mêmes droits que le « Generalstab ». Il n'a peut-être pas tort, car l'état-major général défend aussi bien ses droits contre les ingénieurs que le corps du génie contre les intrus des autres armes.

Notre système de « fortifications en construction » prouve encore une fois que l'art de la guerre varie souvent. Quand les Français, après la guerre de 1870-1871, se sont entourés, pour ainsi dire, d'une muraille de Chine, nous n'avions eu d'autre idée que de développer notre artillerie lourde pour battre en brèche cette muraille et y ouvrir un chemin à nos armées d'opérations. Personne ne se souciait de la défensive ; on se fiait à nos grandes places fortes en Alsace-Lorraine et à la frontière de l'Est ; on n'aurait pas songé à des forts d'arrêt.

Maintenant, c'est le contraire. Les Français déclassent leurs forts d'arrêt et se préparent à l'offensive, tandis que, nous, nous nous préparons à la défensive, aussi bien qu'à l'offensive, qui restera pourtant de tradition chez nous. De là, ces nouveaux systèmes de fortifications à l'Ouest, aussi bien que dans l'Est. C'est, du reste, fort naturel quand on pense au changement de la situation politique. Nos deux adversaires probables sont devenus d'intimes alliés, et la Triple-Alliance ne nous fournit plus les garanties du passé. Il faut en tenir compte. Le grand Frédéric a dit : « Mes meilleurs alliés sont mes propres troupes. » Il faut agir d'après ces principes. Telle est l'origine, entre autres, des fortifications du Haut-Rhin et des nouveaux forts de Metz et de Thionville.

Passons de la fortification à l'artillerie. J'ai lu dans les journaux qui se disent en général bien informés que l'empereur assisterait sous peu à un tir au polygone de Meppen¹. On suppose qu'il s'agit d'un essai de pièces à tir rapide, avec recul sur l'affût. Cela ne m'étonne pas. L'Italie reprend des essais avec des pièces du même système, tandis que la Russie hâte son armement avec les pièces à tir rapide Putilow. L'Allemagne ne peut rester en arrière, et, en Suisse, vous avez bien fait de ne pas vous lier à un modèle qui paraît démodé aujourd'hui. La France nous a laissé jeter un coup d'œil derrière le voile dont on a entouré sa pièce à tir rapide, s'il faut en croire le *Temps* du 20 mars : « On est encore imparfaitement fixé

¹ J'apprends à l'instant qu'il s'y rendra le 19 avril avec le Kronprinz.

sur le frein, par exemple. » Le journal français dit qu'on a eu soin, en publiant le Règlement provisoire de manœuvre de l'artillerie de campagne, de *n'y faire figurer aucune révélation dangereuse*, aucun détail, par exemple, sur le frein. Malgré quelques points faibles évidents, le règlement prouve que la pièce Deport repose sur un principe juste et que les Français ont su mettre à profit tous les avantages de leur système. C'est un point qu'il faut savoir reconnaître.

Sur les nouvelles formations pour l'attaque de l'infanterie en terrain découvert, exercées par quelques unités de la Garde, les opinions sont divisées. J'ai parlé à des autorités en la matière qui ne croient pas à leur adoption d'une manière générale. La caractéristique du nouveau système est la formation des soutiens et des deuxième lignes en chaînes de tirailleurs, et la réduction de la longueur des bonds dans l'attaque. Après la guerre de 1870-1871, on avait essayé l'emploi de l'ordre dispersé pour les lignes d'arrière, mais on en était revenu. Trop souvent, elles faisaient feu dans le dos des premières lignes.

Quelques mots de la littérature militaire :

La *Militär-Zeitung*, de Berlin, nos 12 et 13 (des 22 et 29 mars), renferme un article fort intéressant sur le *Tir de combat de l'artillerie de campagne* (Kampfschiessen der Feldartillerie). Cette méthode de tir est d'origine française; elle a été appliquée pour la première fois en Russie l'année dernière. Le principe consiste en ce que la batterie qui tire est censée subir les pertes de la batterie sur laquelle elle tire, les résultats du but étant immédiatement téléphonés à la batterie qui est au feu. C'est, vous voyez, se rapprocher le plus près possible de la réalité. Peut-être votre *Revue* trouvera-t-elle intéressant de donner un plus long exposé de cette méthode...

Et puisque je parle des tirs d'artillerie de campagne, je me permettrai d'ajouter que l'Empereur vient de prescrire de donner moins d'importance aux écoles à feu de polygone pour les exécuter davantage en terrain varié. Nos camps d'instruction offrent actuellement des espaces assez étendus et des accidents de terrain assez nombreux pour donner de l'intérêt à ces exercices de tir.

Presque toutes les revues, de même que quelques journaux politiques, ont parlé du nouveau Règlement d'artillerie français. Le *Militär-Wochenblatt*, en particulier, a publié une série d'articles assez étendus auxquels ont collaboré, pour la partie tactique, le major Balck, et pour la partie technique proprement dite, le capitaine W. On s'est plu à reconnaître les qualités de la nouvelle pièce, mais on préfère néanmoins nos méthodes de tir allemandes.

Le général Rohne reproduit dans son récent ouvrage sur *L'Artillerie*

*française*¹ une vingtaine de dessins du matériel et, dans le nombre, celui du collimateur, d'après les données du Schneider-Canet. Il attribue aussi au 75 mm. français le même frein qu'à la pièce du Creusot, toutes choses qui ne sont nullement prouvées. Quoi qu'il en soit, la publication du général Rohne vaut la lecture.

Citerai je du capitaine Weigelt : *Le service de l'artillerie à pied* ; du major Kunz : la suite de la série de ses *Exemples tactiques dans les guerres modernes*², 3^e fascicule : « Les campagnes des Français au Tonkin en 1883-1885 » ; du major-général Krahmer : *La guerre russo-turque de 1877-1878*, d'après les historiques de l'état-major russe, et d'autres ouvrages encore... que je passe.

Pendant que j'écris ces lignes, se trouve réuni à Berlin depuis le 2 avril, le congrès des chirurgiens de langue allemande, sous la présidence de votre illustre compatriote le Dr Kocher, de Berne.

Dans la séance de chirurgie militaire, on a entendu les célébrités de l'art médical de la guerre, et tout d'abord le général-médecin de 1^{re} classe von Bruns, professeur à Tubingue, sur les « balles humanitaires ». Il a, dans son exposé, relaté que la tournure favorable que prenaient de nos jours les blessures causées par les armes à feu, provenait principalement de la faible ouverture de la plaie, — qui empêche l'introduction de germes infectieux et — de l'application rapide du premier pansement. Il n'est pas nécessaire de désinfecter d'emblée tous les abords de la plaie. Il importe seulement de la fermer au plus tôt. M. von Bruns propose dans ce but une pâte aseptique qu'on maintient au moyen de sparadrap plutôt que par des bandes, qui bougent trop facilement ; il recommande de l'y laisser le plus longtemps possible, soit jusqu'à formation d'une croûte qui ferme l'orifice d'entrée.

Le Dr Bartelsmann, de Hambourg, parle de ses expériences personnelles dans la guerre sud-africaine. La plupart des blessures guérissaient sans suppuration ; il attribue ce résultat à la sécheresse du climat. Le Dr Küttner³, qui lui aussi a suivi la campagne du sud de l'Afrique, attribue bien moins d'importance au climat qu'au fait du revêtement des balles par une chemise métallique et du traitement plus judicieux des blessures qu'on préserve mieux de tout élément infectieux. Les premiers secours doivent être surtout rapides et simples.

¹ *Die französische Feldartillerie*. Organisation, Ausbildung, Schiessen, Gefecht. (Chez Mittler, éditeur.)

² *Taktische Beispiele aus den Kriegen der neuesten Zeit*. (Chez Mittler.)

³ Le Dr Küttner a pris part à la guerre gréco-turque. Il a publié sur la guerre sud-africaine un ouvrage fort intéressant : *Kriegschirurgische Erfahrungen aus dem südafrikanischen Kriege 1899-1900* (Tubingue 1900), exposé complet de toutes ses observations et de tous les genres de blessures traitées par lui, qu'elles proviennent des armes à feu, des projectiles d'artillerie ou des armes blanches. Les spécialistes y trouveront une foule de documents utiles. (Réd.)

Le Dr Hildebrand, de Berlin, a attiré l'attention sur la gravité des plaies qui intéressent la cavité péritoniale, dont le 70 % sont encore mortelles. Dans la guerre sud-africaine, il était difficile de les traiter opératoirement par suite des circonstances extérieures; on pourra mieux le faire dans des campagnes en Europe. Enfin, le Dr Treudelenburg, de Leipzig, a présenté un sujet atteint par une balle de 6 mm. dans la région du cœur. La radiographie a permis de constater que la balle était restée logée dans le ventricule droit. Après quelques douleurs cardiaques, le patient guérit et le cœur se mit à fonctionner de nouveau normalement.

Voilà un gaillard qui peut se vanter de l'avoir échappée belle!

CHRONIQUE ANGLAISE

(De notre correspondant particulier.)

Les blockhouses. — Les défaites de lord Methuen. — Une conférence à Berlin sur les Enseignements de la guerre sud-africaine. — Les achats des remontes. — Effectifs des troupes envoyées au Transvaal. — L'assemblée de l'Army Rifle Association.

On se croirait presque revenu aux premiers jours de la campagne du Sud de l'Afrique; c'est le sujet des conversations et les journaux en remplissent leurs colonnes. Il ne sera peut-être pas sans intérêt d'entrer dans quelques détails sur le système des « blockhouses » qui jouent un rôle très considérable dans cette dernière phase de la guerre. Si je dis dernière, c'est uniquement par rapport aux autres, je ne m'inquiète pas de la durée.

Le blockhouse est une sorte de casemate, basse, circulaire, formée de lames de fer et entourée d'un rempart garni de meurtrières, un fort en miniature qui peut contenir une douzaine d'hommes. Ces forts sont placés à une distance de deux à trois mille mètres l'un de l'autre et sont reliés par une haie en fil de fer haute de quelques mètres, remplacée en certains points par une véritable muraille absolument infranchissable. Une ligne téléphonique court le long de la haie, et au moindre indice suspect tous les fusils et les canons disponibles sont dirigés contre le point à surveiller ou à défendre.

Les premières lignes de blockhouses ont été établies le long des voies ferrées pour assurer les lignes de communication, puis autour des villes. Les trois artères principales suivent les grandes voies ferrées; les deux plus longues partent du nord de la colonie du Cap, l'une longeant la frontière de la Rhodesia, touchant Kimberley et Mafeking, l'autre traverse dans leur milieu les deux républiques, joignant Bloemfontein à Prétoria et pousse jusqu'à Pietersbourg, au cœur du Transvaal septentrional. La troisième ligne part de Prétoria et suit la voie ferrée de Lourenço-Marquês jusqu'à la frontière portugaise. De ces artères principales se détachent

d'autres lignes plus courtes, mais qui ont une grande importance stratégique parce qu'elles circonscrivent les régions les plus menacées. Ainsi une ligne s'étend le long de la voie ferrée depuis Johannesburg à la frontière du Natal et plusieurs bras s'en détachent au nord dans la direction de la voie ferrée de Lourenço-Marquès, fouillant tout le Transvaal oriental. Au sud de cette ligne, d'autres bras plus courts ; quelques-uns ont cependant une centaine de kilomètres, s'étendent dans l'Est de l'Orange, à peu près parallèles entre eux et se rattachant à l'artère centrale. Les autres principaux réseaux de blockhouses sont dans le Sud de l'Orange, près de la frontière de la colonie du Cap, ainsi qu'à l'Ouest de Prétoria, dans le Magaliesberg.

C'est, il y a une année environ, que lord Kitchener s'est mis à construire presque en cachette ce formidable réseau, jetant à pleines mains les millions que lui accordait le gouvernement. On a pu alors, depuis quelques mois, commencer les fameuses battues dans le Transvaal oriental en poursuivant sans trêve ni repos les détachements ennemis et en les forçant à venir buter contre les lignes de blockhouses qui formaient trois des côtés d'un vaste quadrilatère dont la cavalerie était le quatrième, mobile et formidable. C'est dans un de ces quadrilatères, au Sud de Johannesburg et au Nord d'Heilbronn, que s'est trouvé pris De Wet au commencement de février. Il avait devant lui vingt-trois colonnes de cavalerie, s'étendant sur un front d'environ soixante kilomètres et chaque jour cette cavalerie avançait, dévastant tout devant elle et poussant le chef boer contre les blockhouses. Tout avait été prévu, il ne restait plus qu'un jour et De Wet et ses deux mille hommes étaient pris. C'est alors qu'il eut recours à son fameux stratagème de lancer des bœufs affolés contre les haies de fil de fer pour y faire brèche, stratagème qui réussit le mieux du monde et permit aux Boers de se dérober encore une fois.

Le général Kitchener a de l'imagination, de la patience et de la ténacité, il finira peut être par trouver quelque chose de mieux encore pour s'emparer de ses insaisissables ennemis.

— Quand on songe à la défaite du 7 mars, à Twebosk, on en vient à se demander si lord Methuen a été plus malheureux que coupable. Mais cette incertitude ne dure pas longtemps quand on se souvient des autres fautes commises par ce général élégant et homme du monde, mais auquel manquait à peu près tout ce qu'il faut pour faire un bon officier. Il est difficile de comprendre comment ceux qui ont eu le courage de rappeler Gatacre, Warren et Buller ont eu la faiblesse de conserver dans le Sud de l'Afrique un officier général d'une si rare imprévoyance, lorsqu'il s'agissait de guerroyer dans un terrain si difficile et contre un ennemi parfois si entreprenant. Il n'avait rien fait de bon jusqu'alors et serait sans doute encore derrière la Modder si le maréchal Roberts n'était pas venu le dégager. Qu'on se rappelle seulement le jour où, près de la Modder, les colonnes

anglaises marchaient compactes et serrées à travers la plaine vers les collines qui la terminaient. On arrive au pied de ces collines sans trouver la moindre trace de l'ennemi, on monte, toujours avec la même insouciance et tout d'un coup, à trois cents mètres du sommet, éclate à l'improviste une terrible fusillade. La première file des Anglais tombe et le reste, ne pouvant pas même fuir, se jette à terre et y reste pendant douze longues heures sans oser faire le moindre mouvement. Si quelqu'un venait à bouger, une pluie de projectiles tombait du haut de la colline ; si un soldat fatigué et énervé par cette attente demandait à son camarade de lui passer sa gourde, le bras qui se levait ou la gourde, et même les deux, étaient traversés par les balles. Il fallut attendre le coucher du soleil pour pouvoir s'en aller.

Et deux semaines après, à Maggersfontein, les fameux highlanders, la gloire de la Grande-Bretagne, commandés par le général Wanchope, s'en vont prendre position sur une colline. Ils ne s'avancent pas en ordre de bataille, mais en colonne de marche, en longue file, sans aucun service de sûreté et, comme près de la Modder, ils sont surpris à l'improviste par un feu terrible. Cette fois, ce n'est pas sur le front que les Boers les attaquent, mais sur le flanc ; le carnage est épouvantable ; on crie saïve qui peut et les pauvres highlanders, ce qu'il en reste du moins, parviennent à grand'peine à se réorganiser dans un repli du terrain et se battent encore courageusement jusqu'au moment où ils se trouvent forcés de se retirer.

Ce n'est pas ainsi qu'on fait la guerre et il n'est pas besoin d'avoir passé de longues années sur les bancs d'une académie de guerre pour savoir que comme général on a charge d'âmes, et que mener les hommes au combat ne veut pas dire les mener à la boucherie. Et ce général, ce lord à l'insouciance mortelle n'avait-il pas la triste audace de dire dans son rapport qu'« il était douloureux que ses ordres n'eussent pas été compris. Pour un rien, ajoutait-il, nous aurions remporté une victoire décisive, tout a dépendu d'un mot qui n'a pas été prononcé, du mot « En avant ! »

Elle était bien juste cette parole prononcée par un député à la Chambre des communes, quand lord Roberts, après Maggersfontein, eut envoyé Methuen surveiller l'arrière-garde : « Mais si lord Methuen ne commande plus les troupes anglaises contre l'ennemi, ce sera vraiment une grande perte... pour les Boers. »

— On a cependant exagéré l'importance de la dernière victoire de Delarey ; il s'agit seulement d'un accident vraiment déplorable qui a pris de l'importance à l'étranger parce qu'un général anglais est tombé aux mains de l'ennemi. Il faut pourtant ne pas oublier que Methuen ne commandait qu'une petite colonne, mille deux cent cinquante sur les deux cent cinquante mille soldats qui se trouvent aujourd'hui dans l'Afrique du Sud.

Ce que l'on ne peut guère nier, c'est l'effet moral considérable produit chez les Boers par cette défaite ; elle n'a pu que rendre du courage à ceux qui l'avaient perdu et ne contribuera pas précisément à hâter la fin de la campagne.

— Un chef d'une des sections du grand état-major allemand, le lieutenant-colonel von Lindenau, a fait dernièrement une conférence à la Société militaire de Berlin sur « l'enseignement à tirer de la guerre des Boers pour notre attaque d'infanterie », conférence qui est une des plus intéressantes parmi toutes celles qui ont traité cette question. Qu'on me permette d'en faire un rapide résumé d'après le *Militär Wochenblatt* du 12 mars 1902, reproduit par la *France militaire* du 29 mars :

Quelque particulières que soient les conditions dans lesquelles s'est déroulée la guerre dans le Sud de l'Afrique, il faut remarquer qu'on a fait emploi pour la première fois, sur une grande échelle, d'armes qu'une technique des plus développées a créées dans ces derniers dix ans. Et si, dans la première partie de la campagne, les défenseurs, très inférieurs en nombre, sont parvenus presque partout à repousser un adversaire supérieur en nombre, c'est surtout aux armes de ce défenseur et à leur effet qu'il faut attribuer ce résultat.

On doit reconnaître, écrit la *France militaire*, que le fusil des Boers était infiniment supérieur au fusil anglais et que leur artillerie, bien qu'inférieure en nombre, était bien plus moderne que l'artillerie anglaise : les pièces Maxim-Nordenfelt surtout se sont particulièrement distinguées comme pièces à tir rapide. Elles étaient aussi déjà pourvues de boucliers, tels que ceux adoptés généralement par l'artillerie française en 1897. Les avantages de cette protection ont été mis au jour dans la guerre des Boers. Au point de vue de la supériorité de l'armement de ses adversaires, l'Angleterre a pu vérifier, dès le commencement de la guerre, l'exactitude de cette vieille vérité, que les armes qui ne sont pas à la hauteur du temps sont les plus chères que l'on puisse avoir. L'armée anglaise devait faire encore, sur le théâtre de la guerre, l'expérience de cette autre vieille vérité, rappelée par le capitaine d'état-major allemand von Luttwitz, qui écrivait : « L'effet des armes influe sur les formes de » la tactique : la nouvelle arme se crée de nouvelles formes. »

Tant que les vieux régiments anglais, au début, ne cherchèrent pas à résoudre l'énigme de ces nouvelles formes, ils succombèrent dans toutes les attaques. La surprise causée par le nouvel effet des armes fut particulièrement rude pour les troupes anglaises qui n'avaient eu à combattre, depuis dix ans, que des peuples sauvages, et qui possédaient une grande confiance en elles-mêmes. Cet effet des armes n'était pas seulement nouveau pour elles, mais pour les troupes de toutes les armées. Aucune armée n'avait encore trouvé l'occasion d'essayer l'attaque sur un champ de bataille libre de fumée, avec l'emploi simultané du feu rapide de l'arme à répétition de petit calibre et du tir de pièces de campagne maintenues en position par des ressorts et des freins. Une fois de plus, l'histoire enregistrerait ce cas, « qu'il suffit d'un fait pour mettre à néant la sagesse des doctrinaires. » On pouvait commencer à se livrer à des considérations nouvelles qui s'appuyaient tout au moins sur la réalité.

Le lieutenant-colonel de Lindenau constate ensuite que les formes réglementaires ne répondaient guère au but à atteindre : des lignes épaisses

de tirailleurs qui veulent, dès l'ouverture de l'attaque, avancer en terrain découvert sans même tirer, subissent le feu écrasant du fusil à répétition petit calibre, qui va vite en besogne.

Quant aux lignes minces de tirailleurs employées par les Anglais dans la suite, si elles sont moins vulnérables et ne produisent pas une impression morale si forte, elles ont le désavantage d'opposer peu de monde à la supériorité du nombre.

Il va de soi que l'emploi de lignes de tirailleurs plus minces entraîne une étendue plus grande du front. Cette étendue paraît devoir être de 130 mètres pour la compagnie et de 1500 mètres pour la brigade. Amincir les lignes ou augmenter les espaces, telle est la conséquence obligée, d'après le conférencier, de l'emploi des fusils modernes à tir rapide. L'art des conducteurs consiste à éviter que la ligne ne devienne trop flottante.

Les fortes pertes éprouvées par les Anglais sont imputables à la manière d'avancer par bonds. Pour les terrains découverts les bonds étaient trop longs et les fronts trop étendus. Il semble nécessaire, en terrain découvert, de raccourcir les bonds et de diminuer l'étendue du front bondissant. Toutefois, le conférencier observe qu'il ne faudrait pas tomber dans des extrêmes, et ne bondir que par toutes petites sections ou groupes. Il croit que la possibilité de canaliser sûrement le mouvement d'attaque est inhérente à la personne de l'officier, et il pose pour limite extrême inférieure à la section, exécutant des bonds, le peloton à l'effectif de guerre. L'emploi de demi-peloton et de groupes ne constituerait que l'exception.

Le conférencier estime qu'il ressort des événements de la guerre des Boers que les principes du règlement allemand sont excellents. La guerre a démontré nettement que toute tentative d'attaque d'infanterie, opérée en poussant en avant des corps de troupes par des mouvements purement mécaniques, échoue sûrement. L'enseignement le plus important de la guerre des Boers est d'avoir montré clairement où conduisent, par suite de l'efficacité croissante des armes modernes, les attaques qui ne sont pas exécutées très méthodiquement. L'attaque d'infanterie nécessite, dans toutes ses parties, plus encore que jusqu'à présent, le plus énergique individualisme.

— On peut trouver dans le livre bleu (publié à la fin de janvier), qui renferme le rapport de la commission chargée de procéder à l'enquête sur les accusations portées par le député unioniste Blundel Maple contre les officiers anglais chargés d'acheter des chevaux en Autriche-Hongrie pour le sud de l'Afrique. La commission reproche au député d'avoir accusé publiquement les officiers auxquels on n'a rien à reprocher, mais reconnaît d'autre part le prix excessif payé pour certains chevaux sur lesquels les adjudicataires ont réalisé un bénéfice de 15 livres sterling, lorsque les chevaux ne coûtaient aux négociants du pays guère plus de 12 à 17 livres.

C'est donc un blâme adressé au service des remotes qui n'a pas examiné le moyen de faire des économies.

—Voici, d'après un rapport officiel, la quantité de troupes dont les Anglais ont disposé dans le sud de l'Afrique, depuis le 1^{er} août 1899 au 1^{er} janvier 1902. A la première de ces dates les garnisons anglaises se composaient de 9940 officiers et soldats, chiffre qui a été porté à 12 546 le 11 octobre, une fois la guerre déclarée. Les renforts subséquents amenèrent à 388 747 le nombre d'hommes envoyés dans le sud de l'Afrique. Quant à ce qu'il y restait au 1^{er} janvier 1902, le rapport indique un total de 237 800 officiers et soldats qui se répartissent comme suit : 141 700 réguliers, 19 750 miliciens, 13 650 de l'imperial yeomanry, 5400 volontaires et environ 57 300 hommes de troupes coloniales. Ajoutons encore qu'à la fin de décembre dernier le nombre des hommes à l'hôpital se montait à 11 720.

— L'assemblée annuelle de l'« Army Rifle Association » a eu lieu dans le mois de janvier, sous la présidence du colonel Horace Ricardo. Avant que la guerre soit terminée, il est difficile de faire des comparaisons avec les années de paix. Cependant en regard de 1900 on peut constater une sérieuse augmentation des souscriptions et des cotisations d'entrée. Le fonds de réserve de l'Association se monte à 684 livres; il avait été fondé par un colonel de volontaires, anonyme, qui avait généreusement donné 100 livres.

CHRONIQUE AUTRICHIENNE

(De notre correspondant particulier.)

Réorganisation et nouvel armement de l'artillerie de campagne. — Les prochaines manœuvres impériales. — Réforme de l'équipement du fantassin. — Exercices en skis dans les Carpathes. — Nouveaux zwiebacks et pains biscuités pour la troupe. — Nouvelle organisation du service sanitaire auxiliaire.

Dans une conférence qui a eu lieu récemment au Casino militaire de Vienne, de nouveaux détails ont été donnés sur la réorganisation projetée de notre artillerie de campagne, dont nous avons parlé dans notre chronique de février.

D'après les renseignements communiqués à cette conférence, l'artillerie de campagne d'un corps d'armée se composera de trois régiments d'artillerie divisionnaire formant chacune deux groupes à trois batteries de six pièces, puis d'un régiment d'artillerie de corps organisé de la même façon et d'une division indépendante d'obusiers comprenant trois batteries de six pièces chacune. Le corps d'armée disposerait donc de :

$$4 \times 2 \times 3 \times 6 = 144 \text{ canons de campagne et de}$$

$$1 \times 3 \times 6 = 18 \text{ obusiers} \quad »$$

Ensemble . 172 bouches à feu, contre 128, organisation actuelle.

Ces chiffres — officiels, a-t-on dit — coïncident exactement avec ceux que nous indiquions comme probables. Le nombre des bouches à feu du corps d'armée sera bien augmenté, comme nous l'annoncions, de 34 : 16 canons de campagne et 18 obusiers.

Cette augmentation suppose l'acquisition, pour les 15 corps d'armée, de $15 \times 18 = 270$ obusiers nouveaux et c'est donc par erreur que certains journaux quotidiens, croyant à tort que chaque division de troupes d'infanterie serait pourvue d'un détachement d'obusiers, ont estimé le nombre d'obusiers nouveaux dont la réorganisation projetée comporte l'acquisition à 900 et même jusqu'à 1200. Il est vrai que dans ce chiffre de 270 obusiers l'approvisionnement de réserve n'est pas compris.

Entre autres communiqués de journaux relatifs à la question du nouvel armement de l'artillerie, on pourrait relever une note que publie la *Neue Freie Presse*, d'après laquelle les batteries d'obusiers à l'essai se composent de six obusiers de campagne de 10 cm. et de six caissons par batterie. Les bouches à feu sont en bronze forgé et pourvues d'une fermeture à coin horizontal avec arbre de translation (*Leitwellverschluss*), système Nemetz. Les affûts, à bêche de crosse élastique, permettent de donner à la pièce d'assez fortes élévations.

Le poids total de l'obusier n'est pas plus élevé que celui du canon de campagne actuel M. 75/96, dans lequel la bouche à feu avec fermeture pèse 487 kg., l'affût 575 kg., et la pièce en batterie, accessoires compris, 1080 kg.

Les essais de tir doivent avoir donné d'excellents résultats. Lorsqu'ils seront terminés, la batterie d'obusiers effectuera des courses d'essai, qui, se prolongeront probablement jusqu'au 1^{er} mai. Après quoi, si les rapports présentés sont tous favorables, un certain nombre de ces obusiers seront répartis dans divers corps d'armée, afin de familiariser la troupe avec le fonctionnement et l'effet de ces nouvelles pièces. Les crédits pour l'introduction générale des nouveaux obusiers n'ayant pas encore été votés, les autres pièces ne seront remises à la troupe qu'à partir de l'année 1903.

Si la question des obusiers paraît résolue, celle des canons de campagne attend encore sa solution. Les types de bouches à feu et de munitions des nouvelles pièces de campagne auraient été adoptés, dit-on, mais la question des affûts est toujours en suspens et cela d'autant plus que les autres puissances ne se sont par encore décidées en faveur du système de recul sur affût. Tandis que ce système est seul adopté en France, il est encore en Russie l'objet d'expériences menées sur une grande échelle. Indépendamment des canons de 7,7 cm. à bêche élastique, construction 1899, de nouveaux canons à recul sur affût des usines Ehrhardt, à Dusseldorf, et Skoda, à Pilsen, ont été expérimentés, et en dépit du temps souvent très défavorable qu'il a fait cet hiver, ces essais ont été

très activement poursuivis. On espère qu'ils pourront être suffisamment avancés cet automne pour que les crédits nécessaires puissent être votés, à cette époque, par les Délégations, de telle sorte que la production en masse des nouvelles pièces de campagne commencerait déjà l'année prochaine.

Si l'on songe, toutefois, que les essais entrepris avec la pièce de campagne 7,7 cm., modèle 1899, ont duré près de trois années et que des constructions nouvelles surgissent encore chaque jour, il ne paraît nullement certain que la question des canons de campagne puisse être mûre déjà cet automne. Néanmoins, il n'est pas douteux qu'une première demande de crédit de 15 à 20 millions de couronnes, part de la somme totale de 120 à 150 millions de couronnes prévue pour l'acquisition des nouveaux canons et obusiers de campagne, sera inscrite cet automne au projet de budget pour 1903.

Si la commission ou le ministère de la guerre se décide à maintenir la bouche à feu en fer forgé et la munition du modèle 7,7 cm. de 1899, la fabrication de ces parties spéciales des nouvelles pièces pourrait effectivement commencer en 1903, alors même qu'à cette époque, la question des affûts n'aurait pas encore été résolue définitivement.

— La *Danzers Armee Zeitung*, qui se dit bien informée, dément catégoriquement la nouvelle publiée par divers journaux, d'après laquelle les manœuvres impériales de cette année auraient lieu au nord-est de la Hongrie.

Les prochaines grandes manœuvres se dérouleront, au contraire, au sud-ouest de la Moravie, près de la frontière hongroise. Ce seront des manœuvres d'armées d'envergure relativement modeste. Les troupes qui y prendront part sont le deuxième corps en entier — Vienne — le cinquième corps — Presbourg — et quelques troupes du premier corps — Cracovie —. Des troupes de landwehr, en nombre correspondant, y participeront aussi.

Il y aura, en outre, sur les côtes de l'Istrie, une manœuvre de débarquement à laquelle prendront part l'escadre d'exercice de notre marine de guerre, ainsi que des détachements de l'armée de terre dépendant du 3^e corps d'armée — Graz — et de la circonscription militaire de Zara.

— D'après le *Pester Lloyd*, on est parvenu à fabriquer des sacs à munitions et des cartouchières pour l'infanterie, qui réalisent un notable progrès sur ce qui existe actuellement et rendront d'utiles services, s'ils résistent, ce qui n'est pas douteux, à l'épreuve de la pratique.

Ces sacs et ces cartouchières se composent d'une armature de jonc recouverte de peau de buffle brute. Ils sont donc fort légers.

Le poids du sac à munitions actuel est de 900 grammes et celui de chacune des deux cartouchières portées par le soldat de 380 gr., tandis

que le nouveau sac ne pèse que 700 gr. et chacune des cartouchières nouvelles seulement 190 gr. Différence en moins $200 + 2 \times 190 = 580$ gr., ce qui représente une réduction sensible du poids de l'équipement.

Bien entendu, ces nouveaux sacs à cartouches ne pourront être adoptés définitivement, avant qu'on se soit rendu compte, par des essais prolongés avec la troupe, de ce qu'ils valent à l'usage et dans ce but, il est probable qu'un certain nombre de ces nouveaux effets d'équipement seront, prochainement déjà, distribués à la troupe.

On sait que le sac à munitions se fixe, à l'aide d'un support spécial, en dessous du havre-sac et l'administration militaire a su déterminer, avec adresse et intelligence, le point précis où il doit être placé pour que son poids se fasse sentir le moins possible. Il serait désirable que l'on fasse maintenant un pas de plus et que l'on se décide enfin à réformer aussi le havre-sac lui-même. Notre havre-sac historique, en peau de veau, dont les vastes dimensions et le poids élevé contrastent singulièrement avec le peu de contenance de l'intérieur, n'est décidément plus à la hauteur des exigences modernes. Il serait urgent de le modifier et en même temps d'aborder enfin de front la question importante de la réduction du poids de l'équipement et de la buffleterie.

L'année dernière déjà, l'*Armee Zeitung* déjà citée, a publié, sur ce chapitre, un article développé, où il a proposé le remplacement du havre-sac en peau de veau par le « sac tyrolien » — Ruksack — en grosse toile imperméable. Ce sac très simple a fait ses preuves; il a été reconnu très pratique et il constituerait, pour le fantassin, un type idéal de havre-sac de campagne.

Ce sac léger, remplaçant le lourd havre-sac actuel, supprimerait en outre le sac à munitions et le sac à pain, ce qui réduirait d'autant le poids de l'équipement. Au point de vue financier, son adoption offrirait aussi de sérieux avantages, car il coûterait beaucoup moins cher que notre sac actuel et en outre il serait moins exposé, dans les dépôts d'habillement, aux ravages causés par les mites.

Bien que cette réforme compte bon nombre de partisans, surtout parmi les chefs subalternes en contact direct avec la troupe, l'idée de remplacer notre havre-sac traditionnel par l'humble « taque » des montagnards et des touristes n'a pas encore trouvé beaucoup d'écho dans nos hautes sphères militaires. Et tandis qu'on s'est borné, chez nous, à maintenir les anciennes formes de sac, en cherchant, il est vrai, à en alléger la construction dans la mesure du possible, l'armée française a mis sérieusement à l'essai des sacs tyroliens en toile imperméable. La *France militaire* dit que l'on a choisi, dans ce but, des soldats habitués à porter l'ancien havre-sac et qui, pendant les marches et les manœuvres des quatorzième et quinzième corps, ont effectués de nombreux essais comparatifs, ensuite desquels ils ont été unanimes à reconnaître la supériorité du nouveau type sur l'ancien.

Indépendamment de son poids beaucoup plus réduit — 900 gr. contre 2200 gr. — le nouveau sac a l'avantage d'être d'un port plus commode, plus sain et moins fatigant. Son seul défaut est sa forme inélégante et le peu de résistance de son enveloppe, qui n'est pas suffisamment épaisse et rigide pour mettre le contenu à l'abri des pressions et des chocs.

Comme nous l'avons dit, on n'a pas encore pu se résoudre, chez nous, à réformer l'équipement d'une manière aussi radicale. On s'est borné à des essais avec des sacs plus légers ou avec des ustensiles de cuisine en aluminium, etc. Pourtant, chacun reconnaît que l'équipement actuel doit être allégé, car, d'une part, on a déjà dépassé la limite maximale de la charge individuelle du soldat, et, d'autre part, l'augmentation du nombre de cartouches remises à chaque homme est une nécessité tactique à laquelle on ne peut se soustraire.

— Vers le milieu de février, les détachements d'exercices réunis des cinq régiments formant la division d'infanterie de landwehr de Lemberg se sont rendus dans les Carpathes, pour y exécuter, près de Worochta, à l'Est de la frontière hongroise et galicienne, de vastes exercices de skis. Les environs de cette localité sont assez montagneux et la neige y est toujours abondante, ensorte qu'ils se prêtent très bien à des exercices de ce genre. Le but de ces exercices était caractérisé comme suit dans le programme d'instruction :

1. Pratique du degré supérieur de l'art du patinage en ski. Arriver à vaincre toutes les difficultés de ce genre de sport.
2. Service de patrouilles.
3. S'orienter sans carte dans un terrain escarpé, boisé et coupé.
4. Se souvenir des particularités des espaces de terrains parcourus.
5. Etablissement d'abris pour la nuit ou de refuges contre le froid soit avec de la neige en utilisant le matériel de tentes portatives, soit avec ces tentes seulement.
6. Service sanitaire.
7. Conservation du matériel.
8. Transmission de rapports oraux ou écrits.
9. Exercices avec raquettes et patins canadiens.

Les exercices étaient divisés en préparatoires et en principaux, avec exécution simultanée du service de patrouilles et de reconnaissance. Sauf dans certains exercices, où les vivres consistaient en conserves, la troupe préparait elle-même sa subsistance, y compris le pain.

— Les essais poursuivis depuis longtemps à la boulangerie militaire de Vienne pour l'obtention d'un bon zwieback ont abouti à un résultat satisfaisant, écrit le *Fremdenblatt*. Les anciens zwiebacks avaient été déclarés indigestes par les hygiénistes militaires. Les nouveaux sont fabriqués avec de la pâte bien fermentée que l'on coule dans des pétrissoires pour leur donner la forme de longues tranches plates. Ces tranches, cuites au

four, sont ensuite découpées à froid en petits prismes d'une longueur de 10 cm. et d'une épaisseur de 2 cm., remis au four de nouveau et grillés.

Quinze prismes de ce genre, paquetés dans un carton, forment la ration journalière, qui est d'un transport plus facile que le pain. Comme la pâte complètement fermentée a été amollie par la première cuisson, puis durcie par la seconde, le nouveau produit se digère aisément et se conserve bien. Il satisfait donc à toutes les exigences.

La même boulangerie est arrivée, en outre, à fabriquer, pour les malades et les convalescents, un pain de conserve de qualité supérieure, appétissant, se conservant fort bien, aisément transportable et bon marché. Ce pain, préparé avec de la fine fleur de froment, des œufs, du lait, du sucre et de l'anis pilé, possède, on le voit, une grande puissance nutritive; en outre, il est facilement soluble et très digeste et il constitue ainsi un aliment des plus sains et des plus fortifiants.

Un carton contenant 12 tranches de ce pain coûte 30 hellers. Les hôpitaux de la garnison de Vienne font déjà usage de ce nouveau produit.

-- Récemment a paru un nouveau règlement de service, remplaçant celui de 1873, pour l'instruction technique du personnel auxiliaire de secours sanitaires. Ce règlement contient des prescriptions nouvelles d'une certaine importance, parmi lesquelles nous relèverons brièvement les suivantes.

Le service auxiliaire d'assistance sanitaire comprend, d'après cette nouvelle Instruction : le service de gardes-malades; les premiers secours à donner aux blessés; la coopération aux transports de malades et de blessés; l'assistance aux opérations chirurgicales pratiquées par les médecins militaires; les exercices pratiques de secours improvisés à organiser en campagne. Les personnes auxquelles incombe ce service sont :

1. Les aides-infirmiers.
2. Les hommes appartenant aux troupes sanitaires.
3. Les brancardiers et porteurs de bandages.
4. Les médecins volontaires d'un an.
5. Les gardes-malades de sexe féminin se rattachant à des ordres religieux.
6. Les aides volontaires.

L'instruction sanitaire sera organisée désormais d'après les prescriptions du nouveau règlement.

CHRONIQUE BELGE.*(De notre correspondant particulier.)*

Compagnies cyclistes. — La catastrophe du ballon *Berson*. — Marches de nuit. — La question militaire en Belgique. — Suppression des ordonnances d'officiers. — † Le général Hennequin.

A l'instar de ce qui existe déjà dans notre armée, notre garde civique sera pourvue, prochainement, d'une compagnie de cyclistes qui sera placée à la suite du régiment de chasseurs de la garde et sous les ordres immédiats du colonel Leurs, ancien artilleur de notre artillerie active. Le cadre de cette compagnie comprendra 1 capitaine et 3 lieutenants ou sous-lieutenants. Son rôle consistera à s'exercer à toutes les opérations secondaires de la petite guerre. L'uniforme de ces cyclistes sera à peu près semblable à celui des chasseurs, sauf que la pélerine remplacera la capote et que le collet du veston portera une roue ailée au lieu du cornet du chasseur.

Ils seront armés du nouveau mousqueton Mauser, à répétition, avec baïonnette, fabriqué par la fabrique nationale de Herstal et analogue au fusil Mauser brésilien. Le tir de ce nouveau mousqueton sera encore efficace jusqu'à 1400 mètres.

La bicyclette adoptée sera d'un modèle uniforme au sujet duquel des expériences se poursuivent en ce moment. Il serait question de munir cette bicyclette d'un siège mobile fonctionnant automatiquement, et qui permettrait au cycliste de mettre pied à terre sans quitter sa machine des jambes.

Notre régiment des carabiniers, de l'armée active, possède déjà depuis plusieurs années des compagnies cyclistes qui rendent de signalés services tant dans le service de garnison que dans les grandes manœuvres. Ces compagnies sont toutes pourvues de la bicyclette pliante Belgica, qui a supporté avec succès les dures épreuves auxquelles elle avait été soumise. Des changements importants vont être apportés dans l'organisation de ces quatre compagnies qui seront détachées du régiment et formeront ainsi des unités distinctes, à l'instar de nos compagnies spéciales du génie et de l'artillerie. L'effectif de chaque compagnie serait porté de 95 à 125 hommes.

Notre département de la guerre vient de doter de l'« alpestre » les commandants de ces unités; l'ascension des rampes sera ainsi rendue moins pénible, et cet accessoire permettra un repos prolongé en plaine comme dans les descentes. Les mécaniciens qui, en route, sont souvent obligés de s'arrêter pour réparer leur machine, seront également munis de l'« alpestre ».

Enfin, un perfectionnement digne de remarque vient aussi d'être

adopté: désormais les bandages de nos bicyclettes militaires seront mises à l'abri de toutes causes de détérioration par un procédé absolument inoffensif pour le caoutchouc des pneumatiques et qui les rendra imperforables sans augmenter leur poids. Nos cyclistes auront ainsi un matériel irréprochable qui leur permettra de remplir leur mission avec tout le succès voulu.

— Votre chroniqueur allemand vous a déjà fait connaître, dans le numéro de février, la mort du regretté capitaine du génie baron von Sigsfeld, qui, avec son compagnon, le docteur Lincke, avait entrepris, à Berlin, dans un but scientifique, une ascension qui devait se terminer d'une façon si tragique. J'ajouterai quelques lignes à l'article précité, elles feront voir à vos lecteurs les péripéties de cette malheureuse ascension.

Le jour choisi pour les expériences, le vent s'était mis à souffler en tempête, et c'est avec une vitesse atteignant jusqu'à 130 km à l'heure que l'aérostat franchissait en moins de cinq heures la distance considérable de Berlin à Anvers. A leur arrivée dans les polders près d'Anvers, après avoir franchi l'Escaut, les aéronautes voulurent jeter l'ancre, mais un terrible coup de vent brisa le câble et le ballon reprit sa course folle, faisant des bonds prodigieux au point que la nacelle culbuta. Le docteur Lincke fut précipité par-dessus bord et s'en tira avec de graves contusions. Le malheureux capitaine fut retrouvé plus loin, à un endroit où le ballon était accroché solidement. Son corps était horriblement mutilé. On croit qu'il aura voulu sauter de la nacelle et que, suspendu par les pieds, dans les cordages, le corps aura suivi les bonds du ballon. Afin que vous ayiez une idée des conditions dans lesquelles le voyage s'est accompli, je vous donnerai quelques chiffres relevés dans le calepin où les aéronautes avaient consigné leurs observations.

Le ballon a voyagé avec une vitesse moyenne de 100 km. à l'heure, correspondant à celle d'un vent de tempête violente. Les premiers chiffres du calepin indiquaient 773 mm. pour la pression barométrique à Berlin, au moment du départ. Cette pression a diminué avec une progression rapide pour atteindre, vers une heure, la hauteur minimum de 433 mm. Le ballon a atteint des altitudes élevées sous une température de $-21^{\circ},5$. On peut dire que le malheureux capitaine von Sigsfeld est mort victime de la science; aussi la garnison d'Anvers lui a-t-elle fait de magnifiques funérailles auxquelles assistaient tous les officiers disponibles.

— Depuis plusieurs années déjà, les marches de nuit ont été inaugurées chez nous, afin d'initier les hommes aux fatigues qu'elles comportent et, en même temps, leur donner l'image d'une marche exécutée devant l'ennemi à la faveur de la nuit. Ces exercices qui, d'abord, avaient lieu pendant toute l'année, ne se feront plus, désormais, que durant une période s'étendant du 1^{er} mars au 1^{er} octobre. En général, ces marches

entreprises parfois par des nuits fort noires, ne sont que médiocrement goûtées par le soldat et même par les officiers, qui mettent en doute leur efficacité réelle. Quoiqu'il en soit, en haut lieu, on les a jugées utiles. Elles seront exécutées par compagnie et lorsque l'état atmosphérique semblera présager un temps propice à ce genre d'exercice.

Les marches sur routes connues, par des nuits noires, seront prosrites; celles sur routes et chemins quelconques seront seules exécutées. On choisira, de préférence, un itinéraire formant circuit fermé et parcourant des chemins de terre non habituellement fréquentés par l'unité qui fait la marche. La traversée de bois ou partie de forêts est recommandée.

En résumé, l'officier qui ordonnera l'exercice fera en sorte que le problème de l'orientation présente toujours des difficultés suffisantes pour rendre l'exercice fructueux. Lorsque les compagnies seront familiarisées avec les difficultés matérielles de ces marches, elles exécuteront des opérations tactiques. Pour ces exercices, on constituera des unités sur pied de guerre par la réunion de plusieurs compagnies d'un même bataillon.

— J'ai à vous signaler l'apparition d'une nouvelle brochure : *Solution de la Question militaire en Belgique*, par notre vaillant général Brialmont. La *Revue de l'Armée belge*, dans son numéro de novembre-décembre 1901, lui a consacré une analyse qui fait ressortir combien les idées exprimées par notre célèbre ingénieur militaire méritent d'être prises en sérieuse considération vis-à-vis du projet néfaste que vient d'élaborer notre gouvernement et que je vous ai fait connaître dans ses grandes lignes. Ainsi qu'il fallait s'y attendre, du reste, le nouveau projet de loi militaire qui a soulevé tant de critiques de la part des autorités militaires les plus compétentes, vient d'être voté par notre Sénat à la majorité de 56 voix contre 25 et une abstention. Nous voilà ainsi, pour longtemps encore, hélas ! à la merci des remplaçants et des volontaires avec primes, autrement dénommés « V. à p. ».

— Une mesure qui, dans notre armée, soulève un tolle général, est causée par la suppression des ordonnances et hommes de confiance de nos officiers. Désormais, même le quartier-maître du corps, qui, cependant, aurait dû être le dernier auquel semblable mesure pouvait être appliquée, n'aura plus son homme de confiance. Vous jugerez aisément du désarroi que cette mesure produit dans notre armée : nos officiers célibataires, qui étaient habitués à être réveillés le matin par l'arrivée de leur homme de confiance, et même à être servis par lui pour faire leur déjeuner, devront y renoncer et ne pourront avoir recours à ses services qu'à partir de 6 heures du soir, alors que l'officier ne peut plus guère les utiliser.

Cette mesure trouverait principalement son motif, d'un côté, dans la réduction des effectifs qui se fait déjà sentir par application de notre beau projet de loi militaire, qu'aucun pays ne nous enviera ; de l'autre, par

l'abus que certains officiers faisaient de leur ordonnance ou homme de confiance que, souvent, ils chargeaient de missions peu en rapport avec la dignité de l'uniforme.

— Un de nos officiers de haute valeur, le général Hennequin, directeur de notre Institut cartographique militaire, vient de se suicider.

Cet officier, ancien colonel du cadre spécial du corps d'état-major, avait été pensionné en qualité de général-major. Il n'était âgé que de 63 ans et était célibataire.

C'est avec un fusil de chasse, chargé à petits plombs, que le général Hennequin a mis fin à ses jours. L'effet a été foudroyant; la moitié de la tête du malheureux officier a été emportée.

Au moment de sa pension, il participait au service d'inspection des fortifications d'Anvers. Il était l'auteur de divers ouvrages stratégiques qui font autorité. Cette mort inopinée a produit dans notre monde militaire une grande et pénible émotion.

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

Le budget de la guerre à la Chambre et au Sénat. — Bibliographie.

La discussion du budget de la guerre à la Chambre n'a pas donné lieu aux débats oratoires auxquels on s'attendait : celle qui s'était élevée quelques jours auparavant sur le service de deux ans en avait défloré l'intérêt; aussi les orateurs ont-ils dû, bon gré malgré, rengainer les discours qu'ils se proposaient de prononcer à propos de la discussion générale. Ils se sont rattrapés sur les détails des chapitres.

Je vais passer en revue certains des points traités, mais j'éviterai de m'y attarder, s'agissant de séances qui remontent à loin déjà, puisque j'aurais pu et dû en parler dans ma précédente chronique, si celle-ci n'avait déjà été surchargée.

Au sujet de l'organisation de l'état-major de l'armée des observations du plus haut intérêt ont été échangées entre M. Maurice Berteaux, rapporteur du budget de 1902, et M. Raiberti, rapporteur du budget de 1901. Celui-là prétend que, en demandant une répartition différente du personnel, il n'a fait que suivre les indications données par son devancier. Celui-ci riposte que, sous couleur de poursuivre la réforme qu'il a réclamée l'an dernier, on en veut dénaturer la pensée et la portée. De part et d'autres, des vues partielles très justes ont été émises. Mais je crois que, sous les principes, il faut chercher les hommes. C'est avec de certaines arrière-pensées personnelles ou, si vous le préférez, c'est en pensant à certaines

personnes que chacun des orateurs a conduit son argumentation. Il en a été de même lorsqu'est venue sur le tapis l'organisation de l'inspection générale des établissements de l'artillerie. Certains députés ont soutenu que cet organe devait être rationnellement subordonné au directeur de l'artillerie au ministère de la guerre. Celui-ci n'a pas voulu du cadeau qu'on voulait lui faire. Il a demandé qu'on maintînt la diminution de ses attributions qui résulte du *modus vivendi* actuel. Ceci paraît tout d'abord assez étrange; mais on se l'explique quand on sait que le directeur de l'artillerie est un simple général de brigade fraîchement promu, tandis que l'inspecteur des fabrications est un général de division déjà ancien de grade, et que, au surplus, celui-ci a été le colonel dont celui-là était le lieutenant-colonel. Il est aisé de comprendre qu'un renversement des rôles ne convienne ni à l'un ni à l'autre : il est fort désagréable de devenir le supérieur de quelqu'un dont on était le subordonné.

Il y aurait à se dégager de toute préoccupation de cet ordre et à envisager en soi, théoriquement, le problème du commandement supérieur. Qu'est-ce exactement qu'être le « chef de l'armée ? » Quel rôle doit revenir normalement, dans la défense du pays, au souverain, au ministre de la guerre, au commandant des troupes ? Au fond, d'ailleurs, il n'est pas sûr que ce problème comporte une solution rationnelle. Il se peut que tout dépende des circonstances, des espèces, de la situation politique, de considérations de toutes sortes, dont le caractère essentiel est leur versatilité. Ce qui convient à la France aujourd'hui peut ne plus lui convenir demain. L'état actuel des choses, jadis réglé pour le général de Miribel, auquel on attribuait des talents supérieurs, ne répond plus aux nécessités de l'heure présente. La question se pose, à la vérité, de savoir s'il faut modifier sans cesse les errements de façon à mettre en valeur les talents des gens dont on dispose, ou s'il vaut mieux adopter des règles invariables, dont le mérite sera dans leur inflexibilité même, mais dont le vice sera en ceci que, faites pour la moyenne des esprits, elles ne se prêteront pas à l'utilisation intégrale des génies ou des natures d'élite. C'est un beau sujet à traiter... en vers latins. Ce sera pour une autre fois. En attendant, la Chambre a approuvé la création d'une direction d'état-major. Le Sénat, au contraire, après intervention de M. de Freycinet, l'a désapprouvée. Et c'est lui qui a eu le dernier mot.

Il a également repoussé une dépense de neuf à dix millions destinée à améliorer l'alimentation de la troupe par des distributions de vin et par une augmentation de la ration de viande. Ces améliorations n'étaient pas demandées par le gouvernement : il les avait même combattues. Elles avaient été proposées par des députés surtout désireux de se faire bien venir de la troupe ou d'acquérir des titres, en vue des prochaines élections, auprès des populations viticoles qu'ils représentent.

Dans un but analogue, on s'est beaucoup préoccupé de relever la situa-

tion des humbles : on a demandé que les petits salaires fussent augmentés.

Préoccupation électorale aussi, sans doute, la tentative faite pour supprimer ou réduire les « cours de répétition » de notre réserve et de notre territoriale. Bien fâcheux indice en tout cas, car il dénote que la nation n'a pas conscience de l'utilité de ces périodes d'instruction, parce qu'il montre qu'il n'y a pas accord entre les diverses parties de nos institutions militaires. Pour M. Gouzy, les treize jours des territoriaux sont inutiles, les troupes de seconde ligne ayant le temps de se remettre en train et en main au moment de la mobilisation. Au contraire, M. Guyard pense que « en supprimant la période de 28 jours, on diminuerait certes la puissance de l'armée active et de sa réserve; mais, plus ou moins affaiblies, toutes deux n'en subsisteraient pas moins. Tandis que l'armée territoriale ne consiste, pour ainsi dire, que dans la période même des 13 jours. Sans les 13 jours, il n'y aurait plus d'armée territoriale, puisque les unités n'en seraient jamais rassemblées. Les hommes ne connaîtraient pas leurs chefs; ne se sentant jamais les coudes, ils finiraient par ne plus croire à la réalité de leur rôle, perdraient le sentiment de la cohésion, qui fait la force, et, au lieu d'une troupe, on n'aurait bientôt plus qu'une masse sans valeur militaire. »

Mais il est un point sur lequel tout le monde est d'accord, c'est que la majeure partie des périodes de convocation est mal employée et que, en réduisant les treize jours à neuf, et les vingt-huit jours à vingt et un, moyennant qu'on les utilise mieux qu'on ne fait, on arriverait à des résultats meilleurs que ceux qu'on obtient présentement. Je ne sais si on ne se trompe pas. Le temps mort, celui qu'on consacre à habiller, à équiper le personnel, à mettre en train son instruction, est toujours forcément le même. S'appliquant à une période relativement courte, il la grève d'un poids relativement lourd. Plus on veut précipiter les exercices et les manœuvres, plus on expose les hommes au surmenage. Un cavalier, la première fois qu'il remonte à cheval, risque de s'écorcher et il peut lui arriver des clous qui le rendent indisponible : les neuf jours de sa période s'écouleront sans qu'il ait pu reprendre son service. Je sais que, en Suisse, dix jours suffisent; mais je sais aussi que vos miliciens ramènent leur cheval d'armes au régiment; je sais qu'ils n'ont point perdu l'habitude de l'équitation ou que, en tous cas, ils ont eu le moyen de se remettre en selle dans les quelques jours qui précèdent leur cours de répétition. Ce n'est pas le cas chez nous.

Inutile d'ajouter que, si la Chambre a, en principe, raccourci la durée des périodes d'instruction, si même elle a décidé que l'armée territoriale ne serait pas convoquée en 1902, le Sénat s'est prononcé en faveur du *statu quo*. Et, là encore, c'est lui qui a eu le dernier mot. Le malheur, je le répète, c'est que l'utilité de ces périodes est contestée, que, donc, l'opi-

nion publique la considère comme contestable, et que, de réduction en réduction, on s'acheminera à leur suppression. Or, leur existence est liée à l'organisation en vigueur. On peut assurément concevoir un système qui ne comporte pas ce corollaire. Mais, tant que la loi du 15 juillet 1889 ne sera pas abrogée, toutes ses conséquences doivent être respectées. L'ensemble de la législation fait bloc : en ébranlant une pierre d'un cintre, on compromet la solidité de toute la voûte...

On devait s'occuper de la réforme de la justice militaire : rien n'a été fait dans cet ordre d'idées. C'est vraiment grand dommage. Et pourtant je considère le projet du gouvernement comme réalisant des progrès si médiocres que rien du tout me paraît encore préférable à ce peu-là.

La Chambre s'est longuement occupée des compagnies de discipline. Le général André a prononcé à ce sujet des paroles que je tiens pour très belles. Je les reproduis d'autant plus volontiers qu'elles expliquent très bien, par une analyse psychologique d'une parfaite justesse, la mentalité de quelques militaires et des actes comme ceux dont les noms de Voulet et de Chanoine portent la tare indélébile.

Si certains sous-officiers ont commis des actes de véritable barbarie, a dit le ministre, la faute n'en est pas seulement à eux. On a pris comme sous-officiers de braves gens, on les a expédiés à une grande distance, loin de toute surveillance, on les a mis en contact journalier avec des hommes dont la majorité ne constitue pas vraiment des petits saints, et ils ont eu la responsabilité de ce commandement particulièrement difficile et délicat.

Ils sont restés beaucoup trop longtemps, à mon avis, dans cet isolement. On ne doit pas soumettre un homme à un régime moral pareil pendant un temps trop long, parce que la conscience finit par s'altérer. Après tout, il y a en eux, *comme en nous tous*, de l'homme primitif, du sauvage. *Si la fréquentation journalière de gens d'un esprit élevé ne nous entretenait pas dans l'état moral et mental auquel nous sommes parvenus, nous serions capables d'actes semblables à ceux dont on parlait.*

Passons rapidement sur d'autres questions traitées au cours de la discussion du budget de la guerre à la Chambre.

On a voté, malgré le gouvernement, la création d'une médaille commémorative pour les défenseurs de Belfort. On s'est plaint de la rigueur inintelligente avec laquelle sont respectées les servitudes militaires autour des forts. Un député a pris la défense des écoles d'enfants de troupe, combattues dans le rapport de M. Berteaux, et personne n'a riposté en disant combien cette institution est en désaccord avec l'esprit de la société moderne. M. Gouzy a de nouveau demandé qu'on donnât aux adjudants une partie des emplois occupés par des lieutenants, ce qui relèverait la situation des uns et des autres. Le ministre a répondu qu'il approuvait, en principe, cette réforme. On s'est plaint de la difficulté qu'on éprouve à recruter des officiers de réserve : personne ne veut, si ce n'est en échange de gros avantages, accepter les ennuis inhérents à ce titre. Ce marchan-

dage est-il à l'honneur de notre pays ? Je ne le crois pas. Rien ne dénote davantage, ce me semble, l'affaiblissement de l'esprit militaire, c'est-à-dire de l'esprit de sacrifice.

Une grave question a été soulevée, celle du mariage des officiers. J'avoue que, sur ce point, je suis resté rétrograde ; mais je conviens que les raisons invoquées par les adversaires de la réglementation actuelle sont très fortes. Pourquoi faut-il que l'instinct prévale contre la raison ?

J'ai été surpris, je l'avoue, de ne pas entendre une seule voix s'élever contre le rapatriement des corps des soldats morts hors de France. Je sais que, chez nous, on a le respect des morts, ce qui ne laisse pas d'être assez singulier de la part d'un peuple spiritualiste, et ce qui ne l'est pas moins, d'ailleurs, des gens qui font profession de matérialisme. Les marins, qui sont des croyants, ont toujours admis que leurs cadavres fussent jetés à la mer. Et voici que les soldats, eux, réclament d'être enterrés dans le cimetière de leur village. Est-ce l'expédition de Chine qui leur a donné des idées à ce point chinoises ? On sait que les sujets du céleste empire voyagent avec leur cercueil et qu'il n'est pour eux pire souci que la crainte d'être inhumés en terre étrangère. Qu'advierait-il, avec ces tendances, s'il se livrait dans nos colonies des combats meurtriers ? Je répète que personne n'a protesté, tant il est dans nos mœurs de considérer la mort comme quelque chose de sacré.

Mais je n'en finirais pas si j'entrais dans de plus amples détails. J'ai hâte de quitter le Palais-Bourbon pour le Palais du Luxembourg.

Au Sénat, c'est M. Richard Waddington qui a rédigé le rapport sur le budget de la guerre. Il l'a rédigé un peu hâtivement et en s'inspirant beaucoup du rapport de M. Berteaux... même quand il en combattait les conclusions. Nous y trouvons pourtant des renseignements que nous n'avions point encore et qui nous paraissent intéressants : par exemple, un tableau donnant le nombre des sous-officiers rengagés. Au 1^{er} janvier 1883, il était de 15 000. Il s'est élevé rapidement. En 1892, il atteignait 24 550. Après quoi, il a décliné pour n'être plus, en 1896, que de 18 700. Puis il s'est relevé progressivement jusqu'au chiffre de 24 057 auquel il est arrivé cette année. Les rengagements annuels ont suivi des fluctuations analogues. Les voici, de deux en deux ans :

1888	1890	1892	1894	1896	1898
4900	8100	2150	1600	3500	3950

Le rapport Waddington nous donne également le tableau ci-après des morts par maladie, sur 1000 hommes d'effectif, dans les principales armées européennes :

ANNÉE	Allemagne, Prusse, Saxe, Wurtemberg.	Autriche- Hongrie.	Angleterre, Royaume-Uni	Italie.	Espagne.	Russie.	France	
							Intérieur	Algérie, Tunisie
1895	1.7	4.0	3.8	6.4	10.1	5.7	5.5	10.8
1896	1.8	4.0	3.3	5.1	15.6	5.6	4.0	8.4
1897	1.6	4.0	2.8	3.6	8.6	5.1	3.9	8.6
1898	1.5	3.6	3.0	3.7	?	4.6	3.8	8.2
1899	?	3.4	3.7	?	?	?	4.1	9.0
1900	?	3.5	?	?	?	?	4.2	10.4
Moyenne	1.6	3.7	3.3	4.7	11.4	5.2	4.2	9.2

On voit que, chez nous, la mortalité est relativement très élevée. Mais une note ministérielle, jointe à la statistique qui précède, fait remarquer que, pour établir une comparaison exacte entre la France et les pays limitrophes, il est indispensable de tenir compte, d'une part, des conditions du recrutement, d'autre part, des éliminations plus ou moins considérables pour inaptitude au service militaire (réformes, retraites, etc.).

Il est manifeste que ces deux facteurs ont une influence puissante sur la mortalité. Si l'on n'incorpore que des hommes ayant subi une sélection rigoureuse et que, d'autre part, au moment de l'incorporation ou après l'incorporation, on pratique encore de larges éliminations, de façon à exclure de l'armée tous les éléments faibles et suspects qui deviennent si facilement la proie des maladies infectieuses, il est bien certain que la mortalité pourra être notablement diminuée.

Ces considérations s'appliquent surtout à l'Allemagne, dont la mortalité est si faible par rapport à celle des autres armées.

Pour ne parler que de la dernière année pour laquelle on ait des renseignements exacts, en 1900, en Allemagne, les conseils de revision ont eu à statuer sur le chiffre de 1 220 357 jeunes gens (dont 515 700 de 20 ans, les autres provenant des ajournés des classes antérieures). Sur ce chiffre énorme, les besoins du recrutement n'ont eu à prélever que 233 459 hommes pour constituer le contingent annuel.

Dans la même année, en France, les opérations du recrutement ont porté sur un total de 402 998 jeunes gens (324 334 inscrits constituant la classe de 1899, et 78 664 ajournés des deux classes précédentes). Sur ce total de 400 000 hommes, 224 892 (chiffre à peine inférieur au contingent allemand) ont été jugés susceptibles d'être appelés sous les drapeaux. On conçoit quelle différence il peut y avoir dans la qualité de ces deux contingents, au point de vue de l'aptitude physique. Alors que les Allemands peuvent exercer leur choix en délibérant sur un *maximum d'aptitude*, nous sommes obligés, pour constituer notre contingent, de délibérer sur un *minimum d'aptitude*.

Si l'on examine le second facteur, les éliminations pour inaptitude au service, réformes, retraites, etc., on voit encore que les Allemands, malgré la rigueur qui a présidé à la sélection de leur contingent, usent beaucoup plus lar-

gement que nous de ces éliminations. Grâce aux ressources pour ainsi dire inépuisables qu'ils trouvent dans leur *Ersatz-Reserve*, ils peuvent éliminer tous les éléments de valeur physique douteuse, puisqu'ils peuvent les remplacer au fur et à mesure par des éléments sains et vigoureux.

Ainsi, en 1898, l'armée allemande (Prusse, Saxe, Wurtemberg) éliminait de ses rangs, pour inaptitude physique, 22 429 hommes, 43 pour 1000 de son effectif.

Pendant la même année, l'armée française en éliminait au total 16 112 (y compris les réformes temporaires), soit 26 pour 1000 de son effectif. Les considérations ci-dessus s'appliquent dans une certaine mesure à toutes les autres puissances européennes, dont *aucune, par rapport au chiffre de sa population, ne fait un effort militaire aussi considérable que la France.*

J'appelle l'attention sur cette dernière phrase. Il est certain que nul pays ne supporte, de ce chef, des charges aussi lourdes que celles sous le poids desquelles nous gémissons et nous faiblissons. L'acuité de la crise dont souffre la France n'a pas cause plus certaine...

J'en reviens à la discussion du budget au Sénat.

Elle a débuté par deux discours d'ordre purement politique, dont l'un reprochait au ministre surtout d'avoir introduit la politique dans l'armée. En Allemagne, lui a-t-on dit, on ne recherche pas, avant de confier une mission délicate ou périlleuse à un officier, ou bien avant de le nommer au grade supérieur, s'il a des opinions religieuses et autres qui soient orthodoxes. Eh! oui, on ne le recherche pas. On n'a pas à le rechercher : les officiers allemands sont de la même confession, du même monde, animés d'un même respect de la dynastie. On élimine ceux dont la foi, la naissance, les convictions pourraient rendre hétérogène la composition du corps d'officiers. Tous sont également attachés au gouvernement de leur pays¹.

En France, au contraire, l'enchaînement des circonstances a voulu que la grande majorité fût systématiquement hostile au régime républicain sous lequel nous vivons. Quiconque s'en montrait le partisan était considéré comme « faisant de la politique » : en conséquence, on le notait mal. Le général André a cru nécessaire de réagir. Il a eu raison. Mais ne s'y est-il pas maladroitement pris ? Ne valait-il pas mieux procéder *suaviter* plutôt que *fortiter*, comme il l'a fait ? Ne s'est-il pas mis, par des exécutions trop brutales, dans l'obligation de faire des concessions qui ont paru injustifiables et qui ont eu le caractère d'actes de réparation, d'amendes honorables ? Je crois que si. Mais il est certain qu'on ne saurait comparer un ensemble homogène, comme le corps des officiers allemands, à un en-

¹ On se rappelle sans doute le colonel Stoffel, qui a acquis des droits à prophétiser, hélas ! par ses prédictions d'avant 1870. Ces jours derniers, il prononçait encore des paroles bien graves. Il disait que notre armée n'est pas comparable à celle des Allemands, à cause de la « qualité de leur corps d'officiers » et de leur haut commandement.

semble comme le nôtre où, par une singulière anomalie, l'élément prépondérant est celui qui est en désaccord avec les aspirations de la majorité du pays, où il n'y a pas entente cordiale et réelle sympathie entre les chefs de l'armée et la nation.

Passons aux livres.

Vient de paraître le tome III du *Prince Eugène et Murat*, par le commandant H. Weil¹, un volume de 700 pages (exactement 695) consacré à l'« Entrée de Murat dans la coalition », et allant du 9 novembre 1813 au 4 février 1814, soit huit pages par jour. Le volume est terriblement gros. Ce qu'il contient est terriblement mince : ce n'est pas de l'histoire, c'est de la poussière d'histoire. M. Weil est plutôt un annaliste qu'un historien. Il enfile des faits, un tas de petits faits, les uns au bout des autres, sans en dégager la leçon, sans projeter sur eux la lumière de la psychologie. Son commentaire se borne à un certain nombre de *leit-motiv* qui accompagnent l'entrée en scène des principaux personnages. Page 179, lord William Bentinck est un « singulier diplomate qui, se croyant tout permis n'hésitait pas à désobéir aux ordres formels de son gouvernement. » A la page 226, il fait preuve « d'une obstination, d'un entêtement, d'un sans-façon à l'égard des instructions de son propre gouvernement et d'une indépendance d'allures qui font assurément de lui le plus singulier et le plus extravagant, mais aussi le plus intraitable et le plus dangereux des diplomates. » Page 230, on nous parle encore « de la perfidie et de la désobéissance de Bentinck aux ordres formels de son gouvernement. » Page 234, il est question « de l'attitude si singulière de lord William Bentinck qui ne craignait pas... de se servir des instructions mêmes dont on l'avait muni pour faire échouer les vues et les projets de son gouvernement. » Page 324, il se sert « des instructions qu'on lui avait fait tenir pour faire échouer les vues de son gouvernement. » Page 329 : « On ne saurait le contester, c'est là, pour un ambassadeur, une singulière façon d'exécuter les ordres de son gouvernement. » Page 324 : « Fouché et lord Bentinck étaient, on ne saurait s'empêcher de le reconnaître, de singuliers diplomates. Lord William n'hésitait pas à contrevenir aux instructions de son gouvernement. » Je pourrais continuer longtemps ainsi. Si, après cela, nous ne sommes pas éclairés, c'est que nous y aurons mis de la mauvaise volonté. Pour ma part, je déclare que Bentinck est un bien singulier diplomate... et que le commandant Weil est un bien fastidieux narrateur, puisqu'il sait si peu varier ses formules.

Le prince Eugène est toujours une « nature droite et loyale » ; il montra toujours « une loyauté et une franchise qui ne surprennent pas de sa part. » Murat est uniformément faible et irrésolu. C'est ainsi que, dans les histoires simplistes qu'on met entre les mains des enfants, il y a le côté

¹ Paris, Fontemoing, 1902.

des bons rois et celui des mauvais rois. Le drame intime qui a jeté le roi de Naples hors du devoir méritait pourtant une analyse subtile. Comment Caroline, après l'avoir retenu longtemps sur la pente fatale, a-t-elle été, à un moment donné, celle qui l'a le plus énergiquement poussé ?

Le plus curieux de toute cette affaire, c'est la façon dont tout le monde parlait ouvertement de la trahison de Murat avant qu'elle ne fût consommée. Le 9 novembre 1813, Durand, notre représentant à Naples, l'annonçait comme probable. Le 1^{er} janvier, Napoléon, écrivant au prince Eugène, envisageait la possibilité de cette trahison. Dès le 30 novembre, même, dictant des instructions au général d'Anthouard sur la façon dont les opérations devaient être menées en Italie, il ajoutait, en manière de post-scriptum : « Dans tout ceci, j'ai fait abstraction du roi de Naples ; car, s'il est fidèle à moi, à la France, à l'honneur, il doit être avec 25 000 hommes sur le Pô. Alors beaucoup de combinaisons seront changées. » On voit que l'empereur ne faisait pas grand fond sur cette fidélité. D'ailleurs, Murat, lui écrivant le 21 décembre pour lui souhaiter la bonne année, lui déclare qu'il l'aimera toujours, même s'il l'abandonne ! Sept jours plus tard, il lui annonce qu'il est à la veille de trahir : « Le moment ne peut être loin, dit-il, où je serai forcé de m'expliquer à mon tour envers ma nation et envers l'ennemi... Croyez-moi : l'Italie est encore fidèle, parce qu'elle croit entrevoir un meilleur avenir ; mais elle ne le sera pas longtemps, si ses espérances sont trompées. » Huit jours après, le 3 janvier 1814, nouvelle lettre : « Sire, me voilà parvenu au moment le plus douloureux de ma vie, me voilà livré aux sentiments les plus pénibles qui aient agité mon âme. Il s'agit de choisir. » Certes, voilà une trahison qui n'a rien d'inopiné. Eugène écrit à la vice-reine qu'il s'attend de jour en jour à ce que cette trahison ait lieu ! Durand demande au ministre des affaires étrangères de la cour de Naples de le prévenir quelques heures avant que cette trahison ait lieu ! C'est le cas de dire, comme pour Bentinck : Singulière diplomatie !

Mais j'oublie que ce sont les questions militaires que nous avons à envisager ici. Hélas ! ce que nous trouvons à ce sujet dans le livre du commandant Weil, c'est bien maigre, bien maigre.

Et, au point de vue de la guerre, il n'y a pas beaucoup à trouver non plus dans la nouvelle publication de M. Arthur-Levy¹. Au surplus, son titre (*Napoléon et la paix*) nous édifie par avance à cet égard. L'ouvrage, un gros volume in-8° de 663 pages, se lit très aisément. Le style en est clair, facile. C'est une narration vivante et, sinon colorée, du moins animée, des

¹ Celui-ci, dans l'oraison funèbre qu'il a prononcée sur la tombe de Gilbert, l'a appelé « le plus grand penseur et le plus illustre écrivain de l'armée française contemporaine. » Excusez du peu ! Gilbert était-il donc ce qu'on appelle un maître ? Je croirais plutôt qu'il fut un de ces bons, de ces excellents élèves, dont on fait des moniteurs. C'est déjà bien beau, ce me semble.

rapports de Napoléon avec la cour de Berlin. Si ce n'est pas exclusivement cela, c'est surtout cela, le sujet du livre. Je ne crois pas y avoir rien vu que je ne connusse déjà, mais l'auteur a tenté de renouveler la question par un semblant de paradoxe, en voulant détruire la légende qui représente l'empereur comme un perturbateur de la paix européenne, alors que, « durant tout son règne, il n'eut, au contraire, pour objectif, que la conclusion d'une paix équitable, solide, accordant à la France le rang qui lui était dû. » Eh ! oui, certes, il a toujours souhaité qu'on lui laissât la paix. Tout le monde n'en est-il pas là ? Il est également vrai qu'il témoigna de la déférence aux rois légitimes ; mais n'était-ce pas à charge de revanche ? Quant à le mettre sur un piédestal comme un être surhumain « qui se dresse de toute la hauteur de sa bonne foi, de sa loyauté, de son aversion pour le mensonge, soit dans ses actes, soit dans ses paroles, » n'est-ce point pousser la plaisanterie un peu loin ? Il ne m'a pas paru, au surplus, qu'on trouvât dans ce gros volume la démonstration de cette thèse, qui, elle, est véritablement nouvelle. Vous pourrez l'y chercher : il vaut la peine d'être lu, même par des militaires, encore qu'on n'y voie guère l'empereur sous son côté « militaire », qui est peut-être ce qu'il y a pourtant en lui de plus caractéristique. M. Arthur-Lévy a beau dire, Napoléon était essentiellement belliqueux, comme M. Frédéric Passy est essentiellement pacifique.

Le capitaine Gilbert avait publié dans la *Nouvelle Revue* une série d'articles qu'il comptait réunir en volume. La mort l'en a empêché, et ses amis se sont chargés de ce soin. Donc sa *Guerre sud-africaine* vient de paraître chez Berger-Levrault (Paris, 1902). C'est un gros volume accompagné de 15 cartes et orné de deux portraits de l'auteur. Il est précédé d'une préface du général Bonnal où on lit que l'auteur a su tirer parti d'informations vagues et incomplètes (retenons l'aveu !), grâce à « sa haute perspicacité » et à son « esprit vraiment supérieur ».

De son côté, M. Charles Malo nous dit que ce livre laisse d'autant plus loin derrière lui tout ce qui a pu être publié jusqu'à présent sur la guerre du Transvaal, qu'il est écrit, non seulement avec l'autorité que lui reconnaît l'éminent directeur de notre Ecole de guerre, « mais encore avec une impartialité qu'on chercherait vainement ailleurs : c'est au nom des principes, au nom de l'art même, que l'auteur rend ses jugements, et il ne se laisse ni troubler par les préventions dont ne se défendent pas assez les uns, ni égarer par les sympathies qui empêchent le plus grand nombre de voir clair et juste. En un mot, nous ne saurions souhaiter ni trouver un guide mieux informé et plus sûr. » Peut-être me rallierais-je à cette opinion, si je n'avais enfin lu cette *Guerre sud-africaine*¹ dont j'ai parlé le mois dernier pour l'avoir simplement feuilletée. Cet examen superficiel m'en

¹ Par le capitaine P.-V. Fournier. Paris, Chapelot, 1902.

avait donné déjà bonne impression. Eh bien, c'est, en effet, une étude excellente, modérée de ton, pondérée dans ses jugements, très nette dans toutes ses parties, méthodique, présentée dans un style correct et simple, mais non dépourvu d'élégance. Je tiens cette étude pour supérieure de beaucoup, ne fût-ce que pour avoir été plus posément écrite, avec des moyens d'informations plus complets, et avec plus de recul, à tout ce qui a été publié sur la campagne du Transvaal, du moins à ma connaissance. Il convient d'ajouter que l'historique ne nous mène pas bien loin : nous n'allons pas au delà de la troisième semaine de la guerre, ce qui n'empêche pas l'auteur de nous dire (page 6) quels enseignements celle-ci nous fournit. On trouvera peut-être qu'il eût mieux valu reporter aux « Conclusions » l'exposé des leçons qui se dégagent des événements.

Dans le peu qui nous est raconté, ceux-ci sont très bien mis en lumière. Les chapitres consacrés au récit des origines du conflit, à la description du théâtre des opérations, à la comparaison des forces respectives des deux partis, à l'étude de la mobilisation des troupes anglaises et de leur transport, au résumé de la situation initiale des belligérants et de leur plan de campagne (si tant est que, du côté des Boers, il y en ait eu un), forment un préambule de tous points digne d'éloges.

S'il y avait un regret à exprimer, c'est qu'on voie trop que le volume est une réunion d'articles de la *Revue militaire des armées étrangères*; on en a respecté jusqu'à la contexture : c'est ainsi que les appendices se trouvent intercalés dans le corps du texte. La pagination même ne se suit pas d'un bout à l'autre du tome. Il y a une coupure à la 222^e page, la série des numéros recommençant à partir de là. On lit des phrases telles que celles-ci : « Dans une étude précédente, la *Revue* a indiqué... » Avec le temps, l'orthographe s'est modifiée, le président Steyn des premiers chapitres finit par s'appeler (ou par s'écrire) Steijn. Ces petites taches auraient aisément disparu si une refonte et une revision avaient été faites avant le tirage à part. J'ajoute encore, puisque j'en suis aux critiques, critiques de pure forme, on le voit, que j'aurais aimé voir les citations en petit texte, surtout celles qui contiennent des passages entre guillemets.

J'ai dit, en mars 1901 (page 245), la haute valeur de l'*Histoire de la guerre de 1870-1871*, par le lieutenant-colonel breveté P...ierre Lehautcourt. Le tome II, qui vient de paraître chez Berger-Levrault, et qui est consacré aux premières opérations, ainsi que l'étude comparée des deux adversaires, me paraît digne des mêmes éloges que son devancier. Il a en plus pour lui ce mérite, que n'avait pas le tome I, d'être presque exclusivement militaire et non plus presque exclusivement politique. N'empêche qu'on y trouve sur « la nation et l'armée » des chapitres du plus haut intérêt, dont quelques-uns mêmes sont absolument remarquables¹.

¹ Si le style n'a pas beaucoup d'éclat et de pittoresque, il est nerveux, alerte. L'évocation de ces temps déjà un peu lointains est singulièrement vivante; le récit est d'une netteté et d'un relief d'autant plus remarquables que l'auteur écrit très sim-

De la même librairie m'arrivent la *Campagne de l'empereur Napoléon en Espagne*, par le commandant breveté Balagny¹, et *Jaunes et Blancs en Chine*, par M. J. Pène-Sifert, membre de la mission Paul Bert en Indo-Chine, délégué près de la Cour de Hué. Je n'ai eu le temps de les lire ni l'un ni l'autre. Mais je sais que je peux recommander les yeux fermés le travail du commandant Balagny, comme tout ce qui sort de la section historique du ministère de la guerre.

P. S. Le mois dernier, il a été fait allusion (page 269) à deux lettres du général Galliffet. Il n'est pas sans intérêt de rappeler leur teneur.

Dans la première, qui est en date du 17 février dernier, on lit ceci :

« Je déclare très nettement que toute réduction nouvelle du service » militaire marquera la fin des armées sérieuses et le commencement des » gardes nationales.

» Nous savons par expérience ce que valent les gardes nationales » quand elles sont appelées à combattre les armées sérieuses!

» Je crois que la réduction du service militaire est beaucoup plus dan- » gereuse pour la France républicaine que pour tout pays monarchique. »

A peine l'ancien ministre de la guerre de M. Waldeck-Rousseau a-t-il fait connaître en ces termes son opinion, qu'on lui montre les articles de M. Charles Malo sur le service de dix mois. Il est aussitôt frappé de la grâce (un vrai coup de foudre!) et, le 20 février, — c'est-à-dire à trois jours de distance! — il écrit ces quelques lignes :

« Je suis heureux de déclarer qu'ils (les articles en question) ont » produit sur mon esprit une impression très profonde.

» Du moment qu'il ne s'agit plus de détruire la loi de 1889, mais, au » contraire, de l'améliorer au profit de l'armée, tout en réduisant d'un tiers » les lourdes charges que le service actif fait peser sur les populations, » j'applaudis de tout cœur. »

plement, sans mots à effet. Lui signalerai-je, en passant, quelques petits *lapses*? En voici deux, entre autres : Le Blondel auquel nous devons le *Coup d'œil sur l'esprit et les devoirs militaires* (page 69) était général de brigade et non intendant militaire. L'augure de la page 76 est du masculin et non du féminin.

¹ Publiée sous la direction de la section historique de l'état-major de l'armée (Tome 1^{er}, *Durango, Burger, Espinosa*).

